



64^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL

Le Samedi 23 Novembre 2019 à Vizille

Rédacteurs : Alain ORTHALA / Armand SALTRE



Château de Vizille

www.
PETANQUE 13.fr



04 76 05 73 88 ou 06 61 71 61 22 ou broutysports@hotmail.fr

Spécialiste des tenues homogènes pour votre club, certaines en durée de vie illimitée

Polos – sweats – vestes – coupe vent – vestes manches amovibles, pantalons, packs...

ERIMA – ELDERA – JAKO – LOTTO – ADIDAS – JOMA – UHLSPORT – BSC...



Devis gratuits – Prêt d'échantillons pour essayage – Réalisation de vos logos, club ou sponsors

Mais aussi un large choix de boules de pétanque à prix club pour vos licenciés



OBUT – MS – KTK – LA BOULE BLEUE – TORO

LIVRAISON GRATUITE DES 100.00 EUROS D'ACHAT



Joueur depuis 25 ans je saurais vous conseiller et vous orienter

BROUTY SPORTS – 221 rue du grand champ – 38140 APPRIEU



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Ligue Rhône-Alpes

Comité Départemental de l'Isère

Maison départementale des Sports 7, rue de l'industrie. 38320 Eybens

64^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL de l'ISERE du 23 Novembre 2019 à VIZILLE

C'est en présence de Ms. Jean Claude BIZEC, Maire Vizille et Gilles STRAPPAZON, Conseiller Départemental que s'est déroulé à la salle des Fêtes de Vizille, le 64^{ème} Congrès Départemental de l'Isère de Pétanque et Jeu Provençal, dont l'organisation avait été confiée au Secteur 4, présidé par M. Jean Michel ROMUALD.

Etaient présents :

BUREAU DIRECTEUR

Président Actif : M. Alain ORTHALA
Vice- Président et Secrétaire Général : M. Armand SALTRE
Vice- Président et Trésorier adjoint : M. Patrick FEVRIER
Secrétaire Adjointe : Mme Yvette BARRAL
Trésorier Général : M. Didier BOUGARDIER

MEMBRES du COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

Mmes Nicole TRIVES – Christine MONIN
Ms Alain AGUDO – Xavier BARROS – Guy CAJON – Jean-Marc CAJON – René EVRARD – Luis ROJAS - Jean-Claude TIVOLLIER

PRESIDENTS de Secteur NON ELUS au COMITE DEPARTEMENTAL

Ms Alain BOUVIER (secteur 5) – Jean-Michel ROMUALD (secteur 4)

VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mme Josette GUERILLOT (secteur 3) – M Alfred PIERSANTELLI (secteur 4)

COMMISSION de SURVEILLANCE des OPERATIONS ELECTORALES

Ms Donato JULITA (secteur 4) – Jean-Claude PERRIN (secteur 4) – Christian LANG (secteur 4)



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes

Comité Départemental de l'Isère

Maison départementale des Sports 7, rue de l'industrie - 38320 Eybens

N/Réf. : AS/AO – Co-19-13

Mesdames, Messieurs les
Présidents de Club

Objet : 64^{ème} Congrès Départemental

Eybens, le 17/09/2019

Madame, Monsieur le Président,

Vous êtes convié(e) ainsi que les membres de votre bureau à assister au 64^{ème} Congrès Départemental qui tiendra ses assises le :

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à 14h00

Centre des Congrès "La Locomotive" 261, route d'Uriage 38220 VIZILLE

ORDRE du JOUR : Après pointage des clubs et obtention du quorum :

- Ouverture du Congrès par M. le Président du Comité de l'Isère
- Mot d'accueil du Président du Secteur 4
- Allocution des personnalités (en fonction de leurs disponibilités)
- Adoption du P.V. du 63^{ème} Congrès Départemental
- Allocution de M. le Président du Comité Départemental de l'Isère
- Rapport moral présenté par M. le Secrétaire Général
- Rapport financier présenté par M. le Trésorier Général
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Modifications des Statuts du Comité de l'Isère
- Election de 3 nouveaux membres au Comité Directeur du CD 38
- Remise des récompenses
- Rapport sportif
- Rapport des Commissions
- Nouveautés et perspectives 2020
- Budget prévisionnel
- Proclamation des résultats du vote
- Questions diverses
- Clôture du 64^{ème} Congrès Départemental

En préambule du Congrès, la Commission 'Formation' vous propose de 9h30 à 11h15, un atelier informatique axé principalement sur les procédures de renouvellement des licences et l'utilisation de la messagerie.

En outre, nous vous informons que seules les questions diverses reçues par écrit, seront prises en considération. Elles devront être adressées **avant le 9 Novembre 2019** à M. le Président du Comité de l'Isère de Pétanque – Maison Départementale des Sports – 7, rue de l'Industrie 38320 EYBENS.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations amicales et sportives.

P.J. = Procuration + Mode emploi procuration

Le Président du CD 38
Alain ORTHALA

LES PERSONNALITES PRESENTES A NOTRE CONGRES DEPARTEMENTAL

Accueil du Président du Secteur 4

M. Jean-Michel ROMUALD adresse tous ses remerciements au club de VIZILLE et souligne tout le travail qui a été réalisé, pour la réussite de ce Congrès.

Le club local est dynamique, venez le voir, vous ne serez pas déçus.

Le Secteur 4 n'est pas suffisamment étoffé, il faut le renforcer ; si vous avez des idées, venez nous rejoindre.

Accueil du Président du club de Vizille

M. Thierry ORTOLA remercie sincèrement le Secteur 4 de lui avoir confié l'organisation de ce Congrès dans cette magnifique salle de "La Locomotive". Il espère que les congressistes apprécieront le charme de sa ville et souhaite à tous, un très bon Congrès.

Il exprime également ses remerciements à M. le Maire de Vizille qui est à son écoute et qui est un précieux soutien pour aider son club.

Allocution de M Jean Claude BIZEC, Maire de Vizille

M. le Maire souhaite à tous la bienvenue à VIZILLE et exprime tous ses remerciements au Comité de l'Isère ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer une animation de qualité.

Il est de tradition de présenter VIZILLE en 3 mots "Entre sports, nature et culture".

Sa ville a toujours tissé de nombreux liens avec les associations locales ; leur nombre sur la commune atteste la place qu'elles occupent avec une centaine de sociétés dont une vingtaine dans le secteur sportif, représentant 2400 adhérents pour une commune qui compte 7500 habitants.

Nous sommes donc fiers de toute cette richesse qui constitue notre tissu associatif local.

Le bénévolat est un élément indispensable dans la vie sportive et culturelle ; il faut absolument entretenir et faciliter votre travail, ce à quoi je me suis astreint dans notre ville depuis mon arrivée à la tête de la municipalité.

VIZILLE berceau de la Révolution Française est un carrefour privilégié pour des destinations de loisirs et de détente et je vous engage vivement à découvrir notre patrimoine avec le château, le musée de la Révolution ainsi que le parc qui accueille chaque année 800 000 visiteurs.

Joyau de la ville, le château achevé en 1620 est un des premiers sites touristiques et culturels de la région AURA ; il a vu séjourner des hommes prestigieux dont LA FAYETTE, Casimir PERRIER, Adolphe THIERS, Sadi CARNOT, Jean JAURES et a hébergé cinq Présidents de la République dont le dernier fut le Général DE GAULLE.

M. le Maire termine son intervention en souhaitant non pas de lancer une révolution, mais un très bon Congrès riche d'échanges, de partages et de convivialité.



Allocution de M Gilles STRAPPAZON, Conseiller régional

M. le Conseiller Régional est sensible à cette invitation et rappelle qu'il avait déjà eu l'honneur d'assister au congrès départemental de 2010, qui s'était déroulé à Vizille. Il se réjouit d'accueillir le gratin de la pétanque Iséroise à deux pas du seul musée de France, consacré à la Révolution Française. J'ai la chance d'être élu dans un canton sportif et j'apprécie beaucoup les petits clubs comme celui de Vizille ainsi que le nouveau club d'Uriage, lesquels proposent une animation de qualité, qui permet de donner du plaisir et tisser des liens empreints de convivialité.

La pétanque c'est un sport populaire qui n'a pas reçu l'agrément pour entrer dans le monde Olympique malgré ces 300 000 licenciés.

Domage, car la pétanque porte des valeurs éducatives et saines, en jouissant d'une belle notoriété.

Pour ce qui le concerne, il a beaucoup apprécié la qualité des dossiers traités et il formule le vœu que notre Comité franchisse la barre de 5 000 licenciés en 2020.

Ce sera une belle récompense, qui mettra en exergue votre engagement et votre travail.

Souvent on me pose la question de la construction d'un boulodrome couvert ; la réponse est claire, le département et les collectivités locales n'ont pas les moyens financiers pour pouvoir répondre favorablement à votre demande, néanmoins nous portons beaucoup d'intérêt à votre sport et je suis à votre écoute pour aider les clubs et favoriser le bien vivre ensemble.

Bon Congrès, vous avez des dirigeants remarquables à la tête de votre Comité. Continuez dans cette belle ambiance.



OUVERTURE du 64^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

M le Président du Comité Départemental souhaite la bienvenue à l'ensemble des Congressistes.

M le Président présente les nouveaux Présidents de Clubs.

Bienvenue aux 11 nouveaux Présidents

Secteur 2

SORANZO Laurent	RIVES
PECHINOT Jérémy	HAUTE GALAURE
COIMBRA Arnaldo	ST MARCELLIN
COUTET Michaël	POLIENAS

Secteur 3

VALENCON Bernard	ST CLAIR DU RHONE
BONGIORNO Joseph	EYBENS

Secteur 4

TOWNSEND Brice	DEUX ALPES
MERCURI Armand	EYBENS
VIRGONA Barthelemi	PPC

Secteur 5

TAILLARD Olivier	ALLEVARD
------------------	----------

Bienvenue au nouveau club :

Secteur 3

FALCOZ Olivier	MAUBEC
----------------	--------

Secteur 5

MANOUKIAN Georges	URIAGE
-------------------	--------

76 clubs en 2019 soit un effectif constant au niveau de nombre de clubs.

Le contrôle fait apparaître que 76 clubs sur 76 sont présents ou représentés.

Le quorum étant largement atteint, M le Président du Comité de l'Isère déclare ce 64^{ème} Congrès ouvert.

M. le Président fait observer une minute de silence à l'intention des licenciés et des êtres chers qui nous ont quittés cette année. Il rend également hommage aux dirigeants et joueurs disparus qui par leurs actions ont contribué au développement de notre sport.

APPROBATION du PROCÈS – VERBAL du 63^{ème} CONGRÈS

Tous les clubs ont reçu en temps utile le P.V du 63^{ème} Congrès Départemental qui s'est déroulé le 24 Novembre 2018 à La Verpillière

Aucune autre observation n'est formulée ; le P.V. est adopté à l'unanimité.

ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES

Secteur 2 : 16 sur 16	Secteur 3 : 25 sur 25	Secteur 5 : 14 sur 14
VOREPPE	ST CLAIR DU RHONE	DOMENE
VINAY	BEAUREPAIRE	GIERES
TULLINS	ST MAURICE L'EXIL	PERI
ST SIMEON DE BRESSIEUX	VIENNE	ESSM
RIVES	MOIDIEU	VILLARD BONNOT
MOIRANS	ROUSSILLON	CHALIMBAUD
ST ROMANS	SALAISE SUR SANNE	MEYLAN
ST EGREVE	JMPP BEAUREPAIRE	ALLEVARD
NOYAREY	LES ABRETS	CROLLES
ST JUST DE CLAIX	PONT DE BEAUVOISIN	URIAGE
HAUTE GALAURE	BOURGOIN JALLIEU	BAJATIERE
PETANQUE DU LAC	RUY	SAVANE
CHATTE	ST QUENTIN FALLAVIER	ILE VERTE
ST MARCELLIN	FRONTONAS	GRENOBLE BOULES 38
POLIENAS	LA VERPILLIERE	VALLIER PETANQUE
PETANQUE DU ROSIER	ST CLAIR DE LA TOUR	
	ROCHE	
	L'ISLE D'ABEAU	
Secteur 4 : 21 sur 21	LA REP	
ABIMPC	VAL D'AINAN	
CLAIX	NIVOLAS	
FONTAINE	DIEMOZ	
VERCORS	BUVIN	
SEYSSINS	VAL D'AMBY	
AL ECHIROLLES	MAUBEC	
LA MOTTE D'AVEILLANS		
LES DEUX ALPES		
NAVIS		
ALPES D'HUEZ		
VIZILLE		
PCPS ECHIROLLES		
SASSENAGE		
VARCES		
PLATEAU DU VERCORS		
PEAGE DU VIZILLE		
BRESSON		
LA LUIRE		
JARRIE		
EYBENS		
PPC		

Allocution du Président du Comité de l'Isère

M le Maire de Vizille
M le Conseiller régional
M l'Adjoint au Maire de Vizille
M le Vice Président Du Comité régional AURA
M le Président délégué du Comité régional AURA et délégué
Mmes et Ms les Membres du Comité de l'Isère
Mesdames, Messieurs les Présidents de Secteurs et Clubs
Mesdames, Messieurs et Chers Amis

Bienvenue à Vizille dans ce beau et fonctionnel complexe idéal pour notre « Messe » annuelle. Je remercie vivement le club de Vizille avec mon presque homonyme Thierry ORTOLA et son équipe pour l'implication dans l'organisation de ce Congrès départemental malgré un récent petit « couac » financier mais nous prendrons nos responsabilités, le club sera totalement aidé et j'en profite pour aussi remercier le Secteur 4 et son Président Jean Michel ROMUALD

Berceau de la Révolution française et Terre de résistance pendant la seconde guerre mondiale, je vous invite à poser les boules et rejoindre Vizille pour visiter le Musée de la Révolution française ainsi que le Château avec son magnifique parc.

Pour en revenir au Congrès, pas de révolution en ce 23 novembre, mais des bilans, des récompenses, des mises à l'honneur, d'importantes nouveautés et divers rappels.

Cette année, pas de longs rapports des Responsables de Commissions que vous n'écoutez que d'une oreille ou moins au fur et à mesure de l'après-midi car j'ai décidé avec l'assentiment du Comité directeur de vous transmettre ces rapports en amont mettant à profit le temps gagné pour vous apporter clairement des informations pour la prochaine saison et peut être de terminer un peu plus tôt et profiter du buffet préparé par le club résident.

J'espère et souhaite sincèrement que vous avez pris le temps nécessaire de les lire voire relire avec les membres de vos bureaux.

Encore une bonne année pour notre Comité qui conserve sa 1^{ère} place des Comités rhône alpins avec 4937 licences et hormis le challenge des 5000 licences annoncé par mon Secrétaire général l'an dernier, le vrai ou plutôt les vrais challenges sont de renouveler toutes vos licences mais surtout de rajeunir la population en recrutant notamment des jeunes.

Ces jeunes sont notre futur et vous devez faire toutes les recherches et démarches dans ce sens pour la pérennité de notre Sport et si vous n'avez pas la capacité ou l'envie de les encadrer, il faut les inviter à rejoindre les Ecoles de Pétanque.

Nous espérons faire le plein de candidats pour rejoindre le Comité en cette dernière année de mandature car des bruits ou des promesses me revenaient par divers canaux. A l'arrivée, une seule personne se présentera devant vous pour intégrer le Comité directeur.

Bien dommage pour nous, pour vous, pour eux, sûrement la peur de s'investir un peu plus, de donner de son temps alors que c'était l'opportunité de prendre la température et de se positionner pour la prochaine olympiade.

Je peux vous annoncer aujourd'hui que je conduirai une liste pour la prochaine élection et si certains d'entre vous ou des licenciés de vos clubs ont des velléités pour me rejoindre, ils doivent rapidement se faire connaître.

A nouveau, un bon cru pour les championnats des clubs qui ont été plébiscités avec un nombre plus important d'équipes et de clubs, mais malheureusement encore et toujours des Présidents de jury, des capitaines d'équipe et bien sûr des joueuses et joueurs qui ne respectent pas ou ne font pas respecter les règlements en l'absence de Délégués du Comité.

Peur des autres, « j'en foutisme », méconnaissance des règles, quoi d'autres pour s'en affranchir, je ne vois pas!!!.

Quel est le sport où on n'applique pas strictement les règlements où il faut toujours quelqu'un pour les rappeler ? La pétanque

J'avais prévu mais je me suis abstenu afin d'éviter de compromettre des personnes présentes dans l'assistance de projeter des photos parues sur Facebook qu'on m'a aimablement transmises comme souvent d'une rencontre de CDC féminin de juin où on voyait des joueuses manches non couvertes, pantalon bariolé, cigarette à la main en contradiction complète avec les règlements et après recherche je n'ai pas trouvé de rapports de jury ou mention sur les feuilles de matches. Quel a été l'action du Président du jury, des capitaines, des joueuses, à priori rien !!!

Dans la même ligne, je ne suis pas ou plus surpris que nous ayons pris une « veste » pour Paris 2024 surtout si nous rajoutons les problèmes d'alcool et d'incivilités.

En définitive, c'est bien fait pour nous tous et il faut que nous réagissions ensemble pour nous remettre dans le droit chemin prenant la charge de nos devoirs et obligations.

C'était l'opportunité d'être enfin reconnu comme un sport à part entière notamment au niveau des Municipalités pour pérenniser des aires de jeu, demander des infrastructures couvertes, des locaux et aménagements divers.

La boule est dans notre camp !!!!

Au niveau de l'arbitrage, la FFPJP a fixé des objectifs pour les 4 ans à venir avec une obligation dès 2021 pour les CDC et coupe de France, et si certains clubs ont bien saisi l'importance d'avoir des arbitres, d'autres pensent pouvoir s'en affranchir vu le nombre de candidats recensés pour le prochain examen et ils seront, détournant une célèbre fable, bien dépourvu quand le temps sera venu d'appliquer strictement les quotas et n'espérez aucune mansuétude de notre part.

Dans le même acabit, la DTN a décidé la refonte du cursus des nouveaux encadrants (initiateurs, BF1, BF2) effective dès cette année et l'obligation de recyclage pour les anciens éducateurs en privilégiant le passage du BF1 pour les initiateurs car dès 2021, seuls les BF1 au minimum pourront encadrer les jeunes dans les championnats régionaux et de France.

Il faut dans vos clubs recenser tous vos éducateurs et effectuer les démarches pour qu'ils puissent encadrer les jeunes de vos clubs.

Succès encore grandissant dans tous nos championnats départementaux, mais il devenait très difficile de caser toutes les équipes notamment dans les qualificatifs, de terminer à une heure décente surtout pour les clubs ne possédant pas les infrastructures nécessaires principalement l'éclairage. Des aménagements d'horaire vont être présentés qui devraient permettre de réduire ces problèmes.

Mi juin, j'ai reçu un MMS d'un collègue de la Drôme bienveillant m'informant d'une affiche concernant l'Isère.

Sur le coup, j'ai été surpris mais je me suis souvenu d'une conversation l'an dernier avec le Président du club m'informant de son projet d'une compétition réunissant des joueurs de haut niveau et me demandant si j'avais des contacts avec certains d'entre eux.

Puis plus de nouvelles, jusqu'à la photo de l'affiche.....

Fin juillet, j'ai reçu un courriel du Président de la FFPJP suivi d'un appel téléphonique qui peut s'apparenter à une « remontée de bretelles en règle » me précisant que le nom de « Master pétanque » est une marque protégée et que QUATERBACK envisageait des poursuites judiciaires puis apprenant qu'aucune demande officielle n'avait été effectuée me rappelait l'obligation du club de faire cette démarche.

Je peux vous assurer que je n'ai pas du tout apprécié !!!!

J'ai immédiatement informé le club qui a changé le nom en « OPEN DE PETANQUE ». J'ai aussi envoyé un courriel de réponse au Président pour essayer de calmer la tempête.

Sans vergogne, quelques jours avant la compétition, j'ai reçu une demande du club pour avoir deux arbitres que j'ai accepté malgré tout et aussi désigné deux délégués Yvette et Jean Claude qui ne

garderont pas le meilleur souvenir de l'accueil qui leur a été réservé surtout pour des Officiels de la FFPJP.

Je vous rappelle que toutes les compétitions de pétanque et jeu provençal en Isère en dehors des concours régulièrement inscrit sur le calendrier doivent recevoir mon accord précédé d'une demande officielle du club

Je suis tolérant en juillet/août pour les concours dit sauvage n'entraînant pas de concurrence et restant dans la limite en termes d'organisation mais je n'hésiterai pas à saisir la Commission de discipline pour toutes autres organisations même pendant la période estivale.

Je crois savoir qu'un projet analogue serait en cours mais j'attends la demande officielle.

Avant de conclure, je voudrais remercier les Dirigeants de secteurs et de clubs pour le travail accompli, leur soutien du Comité et je les encourage à persévérer dans cette voie

Je voudrais aussi féliciter et remercier mes collègues du Comité qui s'investissent pour certains de façon quotidienne et ils se reconnaîtront.

L'année a été très difficile pour moi me poussant dans le questionnement un moment sur mon engagement mais ma passion a très vite repris le pas.

Je tiens pour terminer à mettre à l'honneur ma compagne Nicole qui supporte mes absences lors des weekends de championnats, mes réunions tardives, mes longues heures passées dans mon bureau, et de plus même si elle n'est pas élue du comité l'aide apportée à toutes occasions comme la préparation des tenues pour les joueurs qualifiés, le lavage des tenues suite aux essayages, la préparation de dossiers des championnats et j'en passe. UN GRAND MERCI

J'ai aussi une immense pensée pour Marcel JAUSSENT qui a été victime début juillet d'un terrible accident le rendant tétraplégique. Il est toujours à l'hôpital mais aux dernières nouvelles, il a bon moral et de très légers progrès au niveau des doigts mais la lutte sera très très longue sans récupérer avec certitude tous ses moyens.

Je n'oublie pas non plus son épouse Paulette et ses enfants qui subissent aussi cette épreuve.

Elle est contrainte de vendre la maison pour en acquérir une de plain-pied en conformité avec son handicap et une très grosse dépense est envisagée pour acheter un fauteuil roulant adapté pour un montant d'au moins 20 000€ mais peu d'aides pourront être accordées.

Marcel fut un grand serviteur de notre Sport pendant de longues années, toujours prêt à rendre service et je vous propose que nous participions à cet achat par une aide en provenance du Comité, des Secteurs, des clubs et licenciés et pourquoi pas envisager une cagnotte en ligne.

Si vous avez l'envie et la volonté de participer à cet élan de solidarité, vous pouvez dès maintenant me transmettre vos dons et nous pourrions inviter Paulette lors du Challenge Lachaud pour lui remettre le fruit de notre récolte. Merci par avance

Dès maintenant, je profite pour vous souhaiter une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes et vous donne rendez-vous le dimanche 19 janvier 2020 à Pont de Claix pour le traditionnel Challenge Lachaud et en tenue club

Je vous remercie de votre attention

Alain ORTHALA
Président Comité Isère Pétanque

Rapport moral du Secrétaire Général

Monsieur le Maire de Vizille
Monsieur l'Adjoint aux Sports
Monsieur Le Conseiller Départemental
Monsieur le Président du Comité de l'Isère
Messieurs les Vice Présidents de la Région AURA
Mesdames, Messieurs les Présidents de Secteur et de Club
Mesdames, Messieurs,

Bonjour et bienvenue dans ce magnifique complexe de "La Locomotive" qui est aussi un symbole de la République.

En préambule, je vous propose un petit point d'histoire.

Berceau de la Révolution Française, mais aussi lieu de résistance durant la seconde guerre mondiale, VIZILLE possède un passé riche en événements historiques dont témoignent encore aujourd'hui la présence de ce château du XVIIème siècle et son domaine qui furent durant plus d'un siècle, une des résidences officielles des Présidents de la République Française avec notamment le passage en 1960 du Général DE GAULLE.

Maintenant le décor est planté, nous entrons dans le vif du sujet.

Cette Assemblée Générale est un rendez-vous privilégié qui nous permet de faire le point à l'approche de notre dernière année de mandat et d'évoquer les dispositions qui vont entrer en vigueur en 2020, suite aux directives décidées par la FFPJP.

Conformément à nos statuts, nous avons provoqué d'une part un appel à candidature afin de pourvoir au remplacement de trois membres démissionnaires du comité Directeur, et d'autre part de réduire le nombre de membres élus du Comité Directeur lors de la prochaine mandature.

Nous aborderons donc ces deux sujets en cours d'après-midi.

Dans un autre chapitre, je vous confirme la bonne santé du Comité qui a encore vu ses effectifs monter d'un cran.

Après le bond spectaculaire de 341 nouveaux licenciés en 2017 suivi en 2018 d'un coup d'accélérateur avec 196 nouveaux adhérents, la bonne santé du Comité se confirme avec pour cette année l'adhésion de 91 nouveaux adeptes de notre sport, soit en trois ans une progression significative de 626 licenciés.

Notre Comité compte donc à ce jour 4937 licenciés répartis dans 76 clubs dûment affiliés, soit une progression de 91 licenciés par rapport à l'an dernier.

Les Seniors masculins, fers de lance de notre Comité, culminent avec 3873 licenciés et un nouveau gain de 53 adhérents.

Bonus également avec les séniors Féminines qui maintiennent leur rythme de croisière avec 746 éléments et encore une progression de 53 nouvelles licenciées.

Le seul point négatif revient à la catégorie Jeunes avec ses 318 licenciés.

Depuis 2015, l'effectif des Jeunes était constamment en hausse avec l'an dernier une embellie concrétisée par l'arrivée de 30 nouveaux jeunes.

Certes, la perte cette année de trois éléments, n'est pas de nature à nous inquiéter, néanmoins ce coup d'arrêt est préjudiciable, pour les écoles de pétanque qui font beaucoup d'efforts en matière d'animation et qui s'investissent pour attirer des jeunes.

Dans cette catégorie, les Juniors sont les seuls à progresser (+ 3), les Cadets et les Benjamins reculent (- 3), tandis que les Minimes qui constituent le plus fort bataillon avec 111 éléments sont stables.

Enfin, les Vétérans amplifient aussi le mouvement avec 2126 licenciés et une progression de 83 licenciés.

Le contingent des Vétérans Féminines est en hausse (+ 24), tandis que les Vétérans hommes comptabilisent 59 nouveaux licenciés.

La progression totale du Comité étant de 91 licenciés, comme indiqué précédemment, on constate que la hausse est due essentiellement à l'apport des 83 nouveaux licenciés de la catégorie Vétérans. Certes, le Comité a mis à votre disposition tous les ingrédients pour conforter cette place symbolique de leader en Rhône Alpes, mais c'est à vous Mesdames, Messieurs les Présidents de Club que revient tout le mérite, car vous avez réussi à fédérer autour de vous et créer des animations de qualité qui ont séduit les joueurs.

Concernant le décompte par secteur, les chiffres se présentent de la manière suivante =

- . Secteur 2 = 16 clubs (- 2) - 1120 licenciés (+ 12)
- . Secteur 3 = 24 clubs (+ 1) - 1602 licenciés (+ 145)
- . Secteur 4 = 21 clubs (idem 2018) - 1420 licenciés (- 35)

. Secteur 5 = 15 clubs (idem 2018) - 795 licenciés (- 31)

On constate une forte progression du Secteur 3 qui s'enrichit encore de 145 nouveaux adhérents et qui conforte sa place de leader incontestable au sein du Comité.

Il n'y a pas de secret, cette émergence est le signe d'un travail important et d'une réelle volonté de galvaniser les troupes avec la collaboration précieuse de dirigeants particulièrement motivés.

Enfin pour conclure ce chapitre, un petit mot pour évoquer les effectifs du Comité Régional AURA, fort de 43 833 licenciés, soit une progression de 570 licenciés par rapport à 2018 qui se décompose ainsi :

. Territoire Rhône-Alpes = 28081 (+ 480)
. Territoire Auvergne = 15 752 (+ 90)

Le Puy de Dôme est toujours sur la plus haute marche du podium avec 6061 éléments, loin devant l'Isère avec ses 4937 licenciés, lequel devance le Rhône (4838 licenciés) et l'Ardèche (4853 licenciés).

Un des éléments majeurs de notre progression est dû aux divers C.D.C. qui atteignent un sommet avec 67 clubs qui ont disputé cette compétition (8 de plus que l'an dernier) ainsi que la participation de 291 équipes, soit 32 équipes de plus que l'an dernier, sans oublier nos cinq représentants qui disputent le Championnat Régional ainsi que la vaillante équipe des Féminines de Navis qui opérait en C.N.C. mais qui va être rétrogradée en C.R.C. l'an prochain.

Toutes nos félicitations pour le travail accompli dans vos clubs et nous comptons sur vous pour relever le Challenge du Président du Comité, qui nous a fixé l'objectif de 5 000 licenciés à l'issue de la mandature en cours.

Maintenant, j'ai choisi d'évoquer deux sujets d'actualité qui nous intéressent directement :

- L'an dernier nous avons placé nos espoirs pour une représentation de notre sport aux Jeux Olympiques. Espoirs déçus car la flamme olympique s'est mise en veille pour les sports boules suite à l'annonce faite par les organisateurs de Paris 2024.

Les pétanqueurs ne seront donc pas au défilé de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques 2024.

Les sports de boules sont donc restés sur le carreau, cédant le pas au break dance, une danse acrobatique plébiscitée par les jeunes générations.

La jeunesse a fait la différence donnant au passage un coup de vieux aux sports de boules qui doivent impulser une image plus moderne, plus jeune, plus médiatique.

On mesure le long chemin qui reste à faire aux boulistes pour raviver la Flamme Olympique.

- Le second volet concerne la discipline : Cette année a aussi été marquée par la violence, l'agressivité et les incivilités récurrentes. Cette tendance s'est accélérée et l'on déplore sur le plan national plusieurs dizaines d'agressions dont six conduisant à une hospitalisation, venant ainsi ternir l'image de notre discipline.

Notre Comité n'a pas échappé à cette violence et le Président de la Commission de discipline Alain AGUDO l'a évoqué dans son rapport annuel.

A ce sujet, l'arbitre international Patrick GRIGNON a poussé un coup de gueule qui est aussi un cri d'alarme de la part du patron de l'arbitrage à la FFPJP, lequel réclame un durcissement du barème des sanctions allant jusqu'à la radiation à vie. Il faut absolument faire le ménage, cela passe par une tolérance zéro selon son expression.

M. le Président de la Fédération est également conscient de la situation, ce qui l'a conduit récemment à confirmer son attachement à durcir les sanctions des joueurs qui agressent les arbitres, les délégués, les élus et les bénévoles.

En outre, il a précisé que pour chaque agression physique ou fait grave, la Fédération déposera plainte avec constitution de partie civile.

La Fédération est actuellement en pleine reconstruction, avec de nombreuses nouveautés qui vont apparaître en 2020, dont la plus importante concerne l'ajustement de la réglementation des tenues sportives. Ainsi le bas identique sera obligatoire pour tous les championnats et coupes. Le pantalon sera désormais interdit à ce même niveau. Cette nouvelle règle ne concerne pas les concours départementaux. D'autres nouveautés vous seront présentées en cours d'après-midi.

Ensuite, changement de décor avec le traditionnel palmarès des clubs.

Sur la plus haute marche du podium, figure l'indétrônable Pétanque Club de SEYSSINS avec 300 licenciés.

2 ^{ème}	St Clair du Rhône	172 licenciés
3 ^{ème}	Moirans	165 ‘‘
4 ^{ème}	Salaise/Sanne	159 ‘‘
5 ^{ème}	P.P.C.	140 ‘‘

6 ^{ème}	Moidieu	138	‘
7 ^{ème}	Rives	119	‘
8 ^{ème}	Villard Bonnot	112	‘

9^{ème} ex aequo 110 licenciés St Siméon de Bressieux et Navis

En résumé, on approche les 5000 licenciés, nous sommes avec fierté le 1^{er} Comité de Rhône-Alpes en matière d'effectif. Nos clubs sont dynamiques et bien encadrés par des Présidentes et Présidents qui de par leur dévouement et leurs actions contribuent à créer un climat propice au développement de notre sport.

Concernant nos invités, nous avons le grand plaisir d'accueillir deux personnalités issus du Territoire Rhône-Alpes, à savoir Pascal CHIRAND Président du Comité de la Drôme et vice Président administratif de la Région AURA, ainsi que Jean-Pierre CARTIER, notre ancien Président du Comité de l'Isère, actuellement Président de la Commission territoriale Rhône Alpes.

Jean-Pierre fut l'emblématique Président du Comité de l'Isère de 2004 à 2012, avant de prendre en main les destinées de l'ex-Ligue Rhône-Alpes. Durant ses quatre mandats, dont deux passés en qualité de Trésorier et ensuite deux autres à la tête du Comité de l'Isère, il a mis en place des techniques informatiques innovantes que le Président actuel Alain ORTHALA a considérablement développées au fil des années.

Il fut également à l'avant-garde des dirigeants régionaux qui ont cru à l'avenir des Championnats des clubs, alors que beaucoup de Présidents de Comité se sont montrés réticents à ce sujet.

C'est ainsi que le Comité de l'Isère fut le premier et le seul Comité de Rhône-Alpes à s'engager dès la première année dans ce Championnat des clubs, qui on le sait maintenant, est vraiment une compétition sublime très appréciée des joueurs.

C'est une réussite totale ou se conjugue parfaitement l'esprit sportif et l'aspect convivial.

Avant d'en terminer, je voudrais vous remercier pour votre travail efficace et les bonnes relations que vous entretenez avec les membres du Comité.

Mesdames, Messieurs les Présidents de club, vous avez mis votre énorme potentiel d'énergie et de talent au service de notre sport.

Soyez assurés que nous apprécions votre précieuse collaboration et que nous comptons sur vous pour prendre les bonnes décisions.

Pour clore ce chapitre, il me semble utile de souligner l'activité intense accomplie par tous les membres du Comité et surtout celle déployée par notre Président Alain ORTHALA qui se dépense sans compter avec la rigueur qui l'anime pour accomplir sa mission. Il m'a souvent entretenu des affaires délicates et des difficultés qu'il a rencontrées en cours d'année, et je suis en mesure de vous dire qu'il s'est beaucoup investi, parfois au détriment de sa vie familiale, pour que notre Comité progresse dans le strict respect de l'éthique sportive.

A l'approche de cette fin d'année, je vous adresse ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Armand SALTRE

Secrétaire Général du Comité de l'Isère

Aucune observation n'est formulée ; le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.

STATISTIQUES

- Situation licences 2019
- Evolution licences 2007 / 2019
- Evolution licences senior masculin 2007 / 2019
- Evolution licences senior féminin 2007 / 2019
- Evolution licences jeunes (B.M.C J)
- Evolution championnats 2007 / 2019
- CDC Open
- CDC Féminin
- CDC Vétéran

ETAT DES LICENCES 2019

TOTAL	2018	4 846	2019	4 937	Evolution :	91
						1,88%

	SENIORS MASCULINS			SENIORS FEMININES			TOTAL		
	2018	2019	Différ.	2018	2019	Différ.	2018	2019	Différ.
Secteur 2	855	838	-17	151	166	15	1006	1004	-2
Secteur 3	1089	1195	106	234	278	44	1323	1473	150
Secteur 4	1166	1150	-16	233	218	-15	1399	1368	-31
Secteur 5	710	690	-20	87	84	-3	797	774	-23
TOTAL	3820	3873	53	705	746	41	4525	4619	94

	JEUNES		
	2018	2019	Différ.
Secteur 2	102	116	14
Secteur 3	134	129	-5
Secteur 4	56	52	-4
Secteur 5	29	21	-8
TOTAL	321	318	-3

Détail des effectifs jeunes

	Garçons	Filles	Evolution	
Juniors	45	5	5	-2
Cadets	76	12	-4	1
Minimes	89	22	-7	7
Benjamins	54	15	-4	1
Total	264	54	-10	7

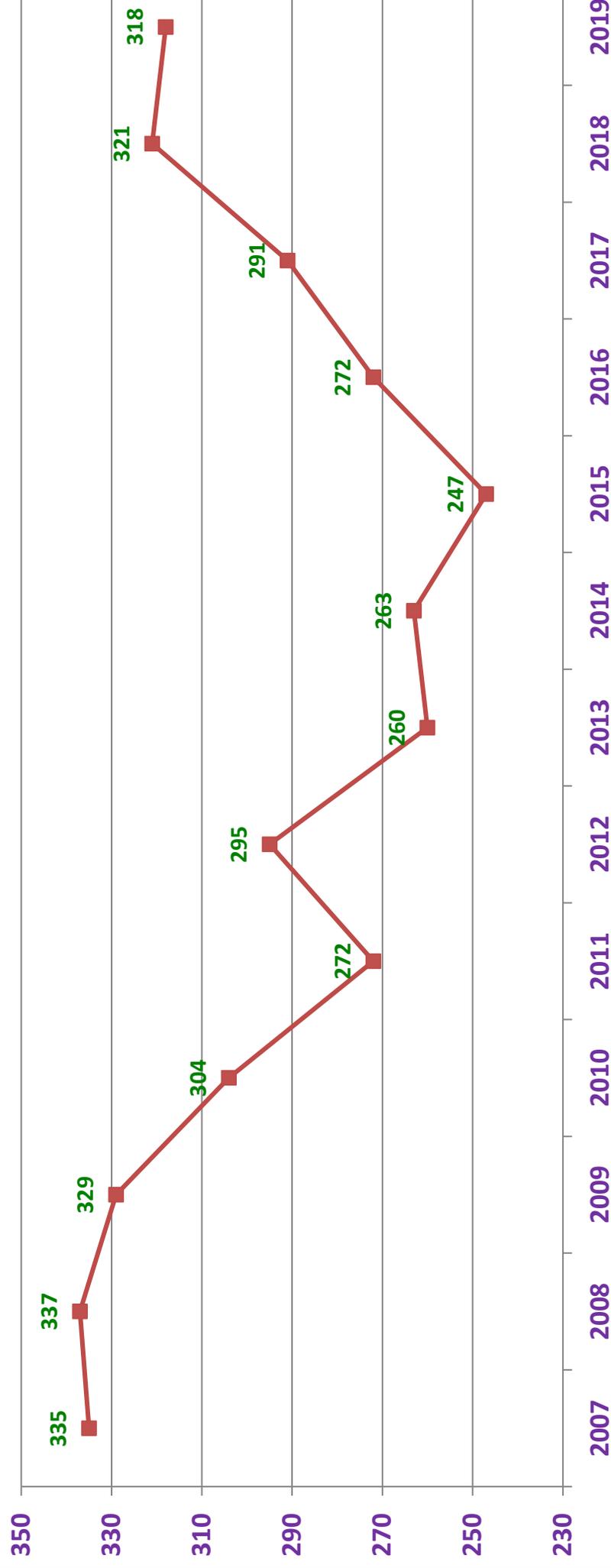
Evolution des effectifs des 9 dernières années

	Seniors masculins		Seniors Féminines		Jeunes		TOTAL	
2011	3190		552		272		4014	
2012	3210	0,63%	550	-0,36%	295	8,46%	4055	1,02%
2013	3138	-2,24%	606	10,18%	260	-11,86%	4004	-1,26%
2014	3158	0,64%	584	-3,63%	263	1,15%	4005	0,02%
2015	3248	2,85%	580	-0,68%	247	-6,08%	4075	1,75%
2016	3430	5,60%	607	4,66%	272	10,12%	4309	5,74%
2017	3685	7,43%	674	11,04%	291	6,99%	4650	7,91%
2018	3820	3,66%	705	4,60%	321	10,31%	4846	4,22%
2019	3873	1,39%	746	5,82%	318	-0,93%	4937	1,88%

EVOLUTION LICENCES JEUNES

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	335	337	329	304	272	295	260	263	247	272	291	321	318		
EVOLUTION	10	2	-8	-25	-32	23	-35	3	-16	25	19	30	-3		

NOMBRE LICENCES JEUNES



EVOLUTION LICENCES SENIOR MASCULIN

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	3624	3470	3302	3188	3190	3210	3138	3158	3248	3430	3685	3820	3873		
EVOLUTION	-68	-154	-168	-114	2	20	-72	20	90	182	255	135	53		

NOMBRE LICENCES SENIOR MASCULIN



EVOLUTION LICENCES SENIOR FEMININ

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	595	587	560	563	552	550	606	584	580	607	674	705	746		
EVOLUTION	-3	-8	-27	3	-11	-2	56	-22	-4	27	67	31	41		

NOMBRE LICENCES SENIOR FEMININ



EVOLUTION PAR CATEGORIE

	2018	2019	Evolution
JUNIOR	47	50	3
CADET	91	88	-3
MINIME	111	111	0
BENJAMIN	72	69	-3
TOTAL	321	318	-3



EVOLUTION PARTICIPATIONS CHAMPIONNATS

MANIFESTATIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
NOMBRE EQUIPES	1940	1919	1965	2082	2189	2249	2296	2513	2516	2734	2866	3200	3548
EVOLUTION	28	-21	46	117	107	60	47	217	3	218	132	334	348

NOMBRE EQUIPES PAR ANNEE



EVOLUTION PARTICIPATIONS CHAMPIONNATS

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
MANIFESTATIONS													
NOMBRE JOUEURS	4056	4018	4138	4340	4472	4737	4737	5091	5233	5671	5835	6538	7192
EVOLUTION	2144	-38	120	202	132	265	0	354	142	438	164	703	654

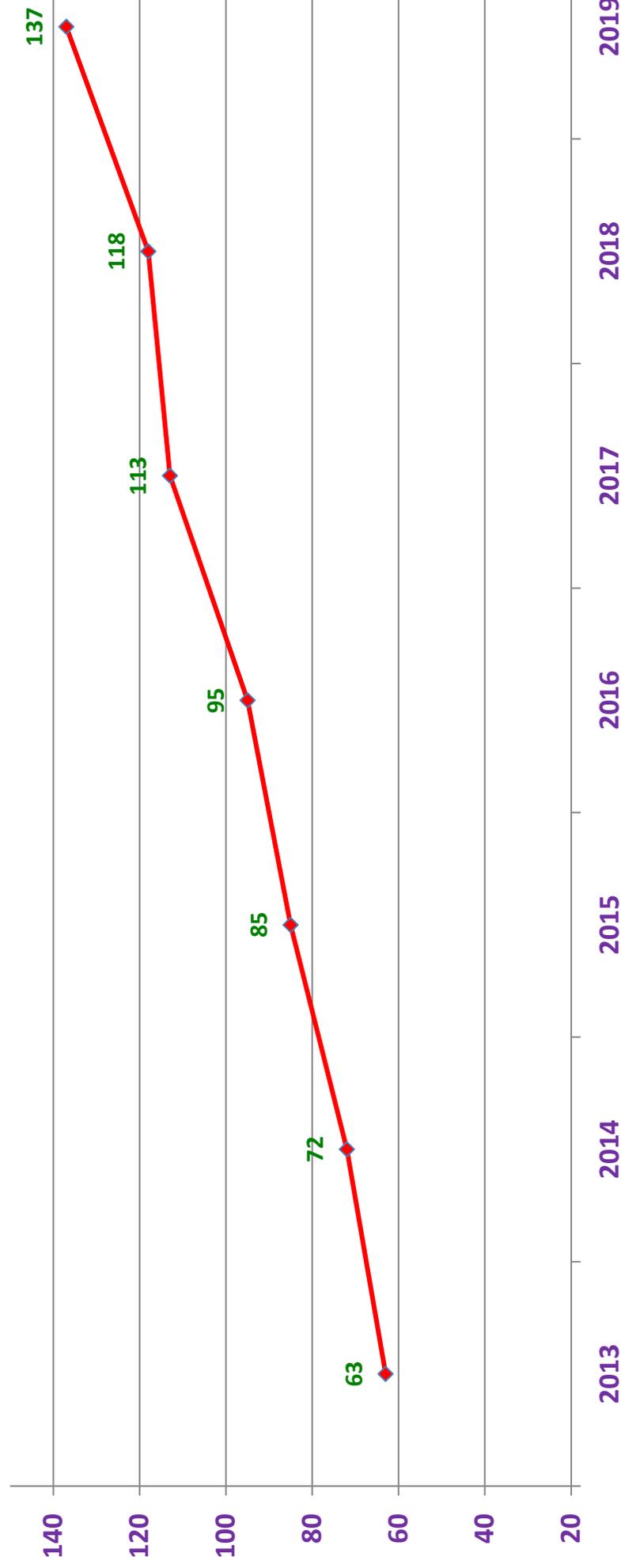
NOMBRE JOUEURS PAR ANNEE



EVOLUTION PARTICIPATION CDC OPEN

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
NOMBRE EQUIPES	63	72	85	95	113	118	137								
EVOLUTION		9	13	10	18	5	19								

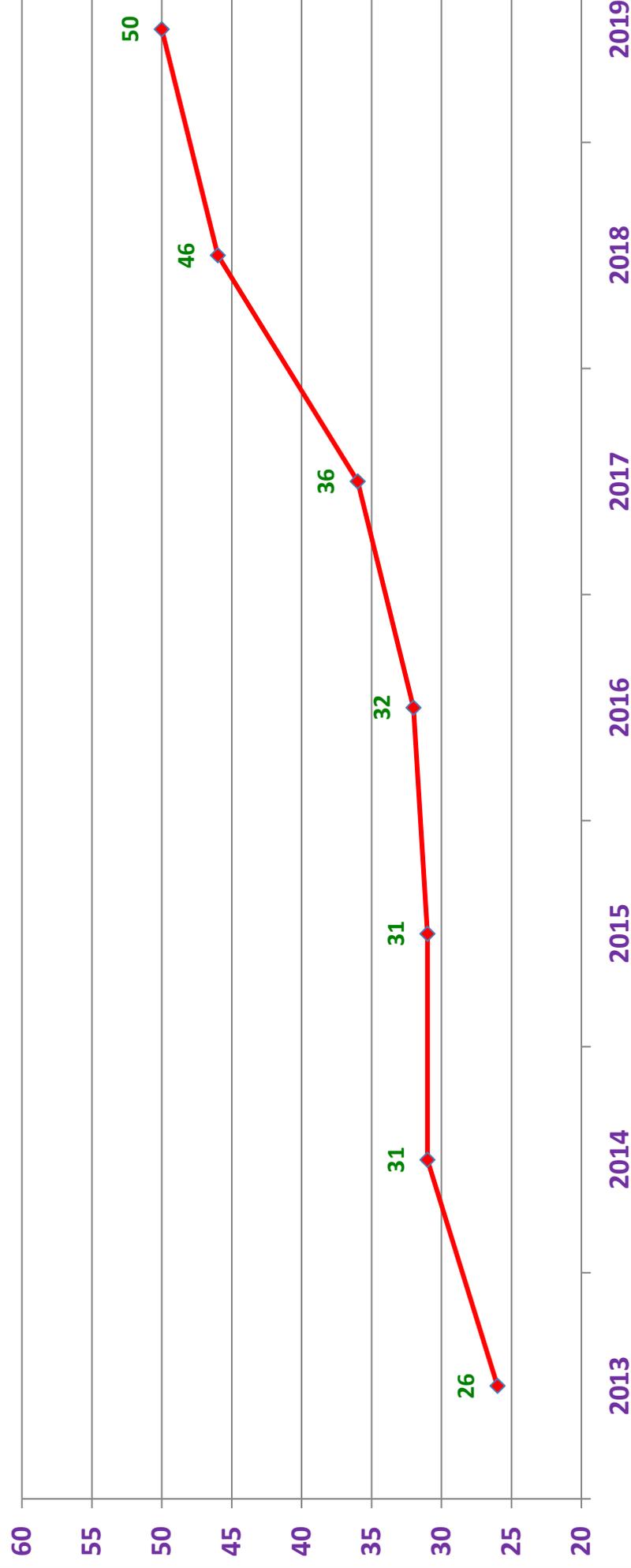
NOMBRES EQUIPES CDC OPEN



EVOLUTION PARTICIPATION CDC FEMININ

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
NOMBRE EQUIPES	26	31	31	32	36	46	50								
EVOLUTION		5		1	4	10	4								

NOMBRE EQUIPES CDC FEMININ



EVOLUTION PARTICIPATION CDC VETERAN

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
NOMBRE EQUIPES	54	64	70	75	89	95	104								
EVOLUTION		10	6	5	14	6	9								



LES FINANCES

- Compte de résultat
- Bilan de clôture
- Les Vérificateurs aux Comptes



COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		Prévu	Réalisé	PRODUITS		Prévu	Réalisé
	DIVERS				LICENCIES		
605200	Fournitures FFPJP	800	3 633,50	707200	Licences	123000	136 418,00
699000	Divers dépenses		306,90	707100	Affiliations	5000	4 950,00
668000	Frais financiers	250	225,40	707120	Revue Planète Boules	2400	2 422,00
	LICENCIES			707130	Amendes non présent. Licence		500,00
604000	Calendriers	3500	3 288,00	707150	Amendes discipline		
604100	Revue Planète Boules	2750	2 816,00	707160	Amendes Champ. des clubs		1 400,00
				707170	Amendes absences Congrès		100,00
606500	<u>Championnats (*)</u>	45000	48 219,94	707300	Mutations	4000	10 660,00
606540	Coupe de France (Insc.+indem.)	500	1 170,00		<i>(dont 3610€ reversés à la FFPJP et 480€ au Comité régional AURA)</i>		
606600	<u>Championnats des Clubs (*)</u>	9000	8 720,40	708000	<u>Championnats (*)</u>	27000	33 754,00
607000	Affiliations	1100	1 052,15	708300	Ventes fournitures	900	2 677,80
607100	Licences et mutations	69000	75 686,40				
607200	Achat coupes	3500	3 150,42				
607300	Achat de récompenses	3000	3 350,00				
606592	Organis. Manifestations		4 562,00		SUBVENTIONS		
624100	Véhicule CD38	2000	1 977,85	707400	Publicités, partenaires	2000	2 880,00
	FONCTIONNEMENT COMITE						
605000	Achat matériel, équipement	2000	449,44				
605050	Equipement informatique	3000	2 394,04				
605150	Equipement siège	150	242,50				
606200	Fonctionnement Siège	3000	1 371,00	740000	Subventions (*)	3000	2 120,00
606210	Location Salles CDOS	100	33,00		<i>* Conseil départemental fonctionnement)</i>		
605100	Habillement Comité	500	384,00				
605105	Habillement Arbitres	200	143,38				
606300	Achat petit matériel	100	111,48				
618500	<u>Fonction. Commissions (*)</u>	13500	13 252,11		DIVERS		
625100	<u>Congrès et missions (*)</u>	3000	3 622,12	760000	Produits financiers	200	173,24
	PROVISIONS						
686000	Provision Achat tenues		3 000,00				
688000	Provision véhicule		1 500,00				
689000	Provision Emploi administratif		3 000,00				
690000	Provision Tenues arbitres		2 000,00	786300	Reprise Prov Véhicule	1500	
	GESTION ADMINISTRATIVE			786400	Reprise Prov Informatique	3000	
606400	Fournitures administratives	1850	1 507,36				
606410	Imprimerie	1500	1 458,00				
609000	Adhésions	80	75,00				
626100	Frais de timbres	1100	1 088,07				
626200	Frais de téléphone, Internet	700	539,52				
626250	Site Internet	120	92,40				
626300	Assurances (MACIF + MMA)	700	691,96				
	S/TOTAL		195 114,34				
	Résultat de l'exercice		2 940,70				
	Total des charges	172000	198 055,04		Total des produits	172000	198 055,04

(*) Voir détail des sous comptes



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

EXERCICE : du 1 Novembre 2018 au 31 Octobre 2019

COMPTE DE RESULTAT
Détail des sous comptes

CHARGES		PRODUITS		
<u>606500</u>	<u>Championnats</u>	<u>48 219,94</u>	<u>708000</u>	<u>33 754,00</u>
606511	Déplac. Joueurs : DEPART	2 083,40	708100	Frais d'inscriptions champts Isère 24 648,00
606512	Déplac. Joueurs : LIGUE	12 713,00	708105	Frais d'inscriptions champts clubs 6 140,00
606513	Déplac. Joueurs : FRANCE	10 529,00	708106	Frais d'inscriptions Coupe de France 1 000,00
606521	Déplac. Délégués : DEPART	4 564,69	708110	Participation FFPJP : championnats 1 296,00
606522	Déplac. Délégués : LIGUE	2 250,45	708111	Participation FFPJP : coupe de France 670,00
606523	Déplac. Délégués : FRANCE	6 565,20		
606532	Habillem. Joueurs : LIGUE	2 941,01		
606533	Habillem. Joueurs : FRANCE	5 265,99		
606560	Organisation Autres Compét.	1 307,20		
<u>606600</u>	<u>Championnats des Clubs</u>	<u>8 720,40</u>		
606610	Champ Clubs vétéran	2 425,00		
606620	Champ Clubs senior	3 644,25		
606625	Champ Clubs féminin	1 363,15		
606630	Champ Clubs jeunes	646,00		
606650	Champ Clubs Provençal	642,00		
<u>618500</u>	<u>Fonction. Commissions</u>	<u>13 252,11</u>		
618515	Commission Arbitrage	589,07		
618525	Commission Féminines	279,00		
618530	Commission Finances	319,40		
618545	Commission Jeune	1 827,26		
618555	Commission Championnat des Clubs	108,00		
618565	Commission Vétérans	175,00		
618570	Commission Discipline	481,53		
618575	Commission Coupe de France / Isère	117,40		
618585	Commission Educateurs	593,00		
618590	Commission Formation	910,40		
618555	Commission Communication			
618600	Comité Directeur	7 620,25		
618610	Représentation Com. Direct.	231,80		
<u>625100</u>	<u>Congrès et missions</u>	<u>3 622,12</u>		
625110	Congrès Départemental	448,50		
625120	Congrès Comité régional AURA			
625130	Congrès National	3 173,62		



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

EXERCICE : du 1 Novembre 2018 au 31 Octobre 2019

BILAN DE CLOTURE

ACTIF		Euros	PASSIF		Euros
411000	Paiements à recevoir	13 886,00	110000	Réserves	53 251,86
512000	S.G. : compte courant	72 018,12	157000	Provisions *	26 500,00
512100	S.G. : compte livret	24 159,73	401000	Paiements à encaisser	49 518,21
512300	S.G. : compte livret A	22 146,92	120000	Résultat de l'exercice	2 940,70
Total de l'actif		132 210,77	Total du passif		132 210,77

Affectation du résultat :

110000 Réserves	2 940,70
Total	2 940,70

Avoirs au 1.11.2019 :

56 192,56 €

157000	PROVISIONS *	
157300	Provisions Habillement	8 000,00
157400	Provisions Org Manifestations	4 500,00
157500	Provisions Véhicule	3 000,00
157600	Provisions Informatique	3 000,00
157700	Provisions Emploi	6 000,00
157800	Provisions Tenues arbitres	2 000,00

Rapport des Vérificateurs aux Comptes

Nous soussignés, Mme Josette GUERILLOT ET M Alfred PIERSANTELLI, conformément aux statuts Départementaux, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2018/2019.

Ces vérifications ont été effectuées ce jour même, 23 novembre 2019 à Vizille.

Nous avons constaté la bonne tenue des livres et exactitude des comptes, ainsi que les factures mises à notre disposition.

Nous demandons à l'Assemblée le Quitus pour le Trésorier départemental, M Didier BOUGARDIER et le Trésorier adjoint M Patrick FEVRIER et leurs adressons nos plus sincères félicitations pour le travail accompli.

Les vérificateurs aux comptes

Mme Josette GUERILLOT

M Alfred PIERSANTELLI



Approbation du Bilan financier 2019

M le Président sollicite l'assemblée à propos de ce bilan.

Aucune observation particulière n'est formulée, le bilan est donc adopté à l'unanimité et le Quitus est donné à M Didier BOUGARDIER, Trésorier Général sur sa gestion de l'exercice 2018/2019.

M le Président remercie à son tour le Trésorier pour la parfaite tenue des comptes du Comité Départemental.

Modification de l'article 12 des Statuts du Comité de l'Isère

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 Juin 2016 et sur proposition de M. le Président du Comité de l'Isère, vous avez adopté d'une part et à une très large majorité, la constitution d'un Comité Directeur de 17 membres hors médecin, dont 25 % de Féminines, soit au moins 4 Féminines (Article L 131-8 du Code du Sport), et d'autre part le mode de scrutin par liste bloquée.

Compte tenu d'une part de l'embauche prochaine d'un poste administrative à temps partiel votée lors du Congrès départemental du 24 novembre 2018 et de la difficulté récurrente pour recruter de nouveaux dirigeants, le Comité directeur, lors de sa dernière réunion, a décidé à l'unanimité de vous proposer de réduire le nombre de membres du Comité comme indiqué dans l'article 12 des Statuts du Comité de l'Isère.

Actuellement le nombre prévu dans l'article 12 est de 17 membres (hors médecin) et nous vous soumettrons de passer à 15 membres (hors médecin).

M. le Président du Comité va enchaîner sur ce sujet et orchestrer ce vote qui se déroulera à main levée.

Les Présidents(es) de club ou leurs représentants se prononcent à l'unanimité pour adopter le passage du Comité Directeur à 16 membres dont un médecin.

Cette modification de l'article 12 des statuts du Comité de l'Isère, prend effet à **dater du 23/11/2019**.



Election d'un nouveau membre au Comité directeur

Lors du 63^{ème} congrès départemental, l'élection de 3 nouveaux membres était à l'ordre du jour, mais aucun candidat ne s'était manifesté.

Cette année nous avons renouvelé l'appel à candidature, conformément à l'Article 12 de nos statuts, qui stipule qu'en cas de vacance avant l'expiration du mandat, les postes de membres élus au Comité Directeur devront être pourvus lors de la prochaine A.G. c'est-à-dire ce jour.

A la date de forclusion des dépôts de candidatures fixée au 10 Novembre 2019, M. le Président du Comité a reçu une seule candidature émanant de Mme MILAZZOTTO Pierrette.

La Commission de surveillance des opérations électorales ayant émis un avis favorable sur la recevabilité de cette candidature, nous vous proposons de valider celle-ci par un vote à main levée, étant précisé qu'il suffit d'une seule voix pour que l'intéressée soit élue, ce qui portera à 15, le nombre de membres élus au Comité Directeur (hors médecin), pour terminer ce mandat.

Mmes et Mrs les Présidents de club ou leurs représentants se prononcent à l'unanimité pour valider la candidature de Mme MILAZZOTTO Pierrette au sein du comité Directeur du CD 38.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration et toute la confiance que vous nous accordez.



CLASSEMENT DES CLUBS

MEDAILLES FFPJP

LES CHAMPIONS 2019

Classement sportif des clubs Catégorie Senior

Classement des 5 premiers clubs établi à partir des résultats obtenus par leurs joueurs dans les Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux

Rang	Club	Points
1	GRENOBLE	39,00
2	GIERES	26,00
3	NAVIS	20,00
4	ST JUST DE CLAIX	16,00
5	MOIDIEU	14,00

Classement sportif des clubs Catégorie Jeunes

Classement des 5 premiers clubs établi à partir des résultats obtenus par leurs joueurs dans les Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux

Rang	Club	Points
1	ALE	27,00
2	SALAISE	20,00
3	MOIDIEU	19,00
4	VINAY	16,00
5	GRENOBLE	9,00

Classement des clubs Nombre de licences

Classement des 5 premiers clubs en nombre de licences 2019

Rang	Club	Licences
1	SEYSSINS	300
2	ST CLAIR DU RHONE	172
3	MOIRANS	165
4	SALAISE	159
5	PPC	140

Meilleur club senior



Meilleur club jeune



REMISE DES RECOMPENSES

Les Dirigeants bénévoles qui œuvrent toute l'année, très souvent dans l'ombre, pour le plaisir des joueurs ont été récompensés par les médailles fédérales.

MEDAILLE D'OR DE LA FFPJP :

Nom. prénom	Club	Fonction
BARRAL Yvette	Comité	Responsable Commission Vétéran
BOIREAU Nicole	Secteur 5	Secrétaire
ROMUALD Jean Michel	Secteur 4	Président

MEDAILLE D'ARGENT DE LA FFPJP

Nom. prénom	Club	Fonction
FOREST Gisèle	St Romans	Membre
GACHET Christine	Savane	Secrétaire
GACHET Gilles	Savane	Président
GONCALVES Manuel	Rives	Membre
SAYETAT Roger	Domène	Trésorier
SONZONI Jean François	Allevard	Vice-Président

MEDAILLE DE BRONZE DE LA FFPJP

Nom. prénom	Club	Fonction
LYONNE Claudette	St Romans	Membre

Les médailles ont été remises par les membres du Comité et toutes nos félicitations aux nouveaux médaillés pour leurs actions au profit de notre Sport

LES CHAMPIONS 2019

Championnat	Club	Equipe
Triplette benjamin	VINAY	LUCOT Dorian - MATHON Joan - DERVILLEE Evan
Triplette minime	MOIDIEU	GENILLON Kylian - BRUNETTON Kévin - BOURGUIGNON Quentin
Triplette cadet	Grenoble Villard Bonnot Gières	BARRE Kylian - LAFIANDRA Kevin - ROBICHON Benoit
Triplette junior	ALE St Just de Claix	COESTESQUIS Viencent - DOURNON Antoine - AVENO Benjamin
Doublette benjamin	VINAY	LUCOT Dorian - MATHON Joan
Doublette minime	ALE	SARRON Dimitri - GOUBARD SANTA CRUZ Tiguán
Doublette cadet	GRENOBLE GIERES	BARRE Kyllian - MASSIMO Alessio
Doublette junior	SALAISE	THIVOZ Cyrielle - FAURIAT Thibault
Doublette féminin	ST JUST DE CLAIX	FALCON Laurie - PHANNARATH Nicole
Doublette masculin	MOIDIEU	TAVIAND Nicolas - GUIRONNET Cédric
Doublette mixte	ROCHE	BERRUYER Patricia - GIRODET Charly
Doublette provençal	GIERES	CHENAL THIERRY - VIVENZA Laurent
Tête à tête féminin	GRENOBLE	MORICO Audrey
Tête à tête senior	GRENOBLE	CLAUDI Kevin
Triplette féminin	NAVIS	GALINDO Sylvie - ROMUALD Frédéric - BOUTEILLER Catherine
Triplette masculin	GRENOBLE	BALDUCCI Damien - CLOT Romain - OUIZMAN Quentin
Triplette promotion	JMPP BEAUREPAIRE	NOVAT laurent - SARAZIN Edouard - HERQUEL Kevin
Triplette provençal	ST MAURICE L'EXIL	DI CARO Gilles - DE SOUZA Jérôme - ALLOMBERT BLANC Yvan
Triplette vétéran	GIERES	FRAGNOUD Patrick - ODDOUX Max - AMICO René
Tir de précision féminin	ST CLAIR DE LA TOUR	SAVINEAU Sylvie
Tir de précision masculin	VINAY	GLENAT Thibault
Tête à tête vétéran	NAVIS	TROUILLET Henry
Doublette vétéran	PPC	ALONGI Vincenzo - VALLIER René
Triplette mixte senior	PPC	LOPEZ Isabelle - TURFAT Jean Luc - KHLIFI Baroudi

LES COMMISSIONS

- Commission Vétéran
- Commission Formation
- Commission Féminine
- Commission Discipline
- Commission Educateur
- Commission Communication
- Commission Championnats des Clubs
- Commission Coupe de France et de l'Isère
- Commission Jeunes
- Commission Arbitrage

EFFECTIFS

Le Comité de l'Isère compte 2126 vétérans, 1836 masculins et 290 féminines

Masculins : 1721 promotion, 4 élites 111 honneurs

Féminines : 277 promotion, 3 élites, 10 honneurs

CHAMPIONNATS ET TROPHEES

TRIPLETTE A MOIDIEU : 24 et 25 avril 2019

125 équipes contre 127 en 2018.

L'équipe AMICO RENE, ODDOUX MAX, FRAGNOUD PATRICK

de la Petite Boule de Gières championne de l'Isère face à l'équipe ZAZA GERARD, LOTITO Antoine, YVON Jacques de l'ESSM.

Au championnat de France à Charnay Les Macons l'équipe AMICO perd en 1 /32.

CHAMPIONNAT TERRITORIAL A CHABEUIL :

L'équipe ZAZA, LOTITO, YVON de l'ESSM ne sort pas des poules de même que l'équipe NOSEDA, AMOROS, FINE de l'Alpe d'Huez. Les équipes CANTALOUBE, FLORES-FLORES, GUIRADO de Seyssins, et l'équipe PATUREL, LECRIQUE et MORGO de GB38 perdent en sortie de poules.

TRIPLETTE MIXTE MOIRANS : 24 mai

50 équipes contre 57 en 2018.

L'équipe LYONNE Claudette, LYONNE Marcel, VIOUX Bernard de Saint Romans remporte le trophée. Belle prestation du club de Seyssins trois équipes étaient dans le carré en demie finale.

TETE A TETE ST SIMEON DE BRESSIEUX : le 20 juin

183 joueurs contre 170 en 2018

Victoire de TROUILLET Henri de Navis face SAUTEREL Didier de Navis également

DOUBLETTE A DOMENE : 11 et 12 septembre

132 équipes contre 107 en 2018

Victoire de l'équipe ALONGI Vincent, VALLIER René de PPC Pont de Claix face à l'équipe FALAISE Dominique, MASSARONI Italo de l'Isle d'Abeau

CHAMPIONNAT DES CLUBS :

PARTICIPATION :

105 équipes ont participé à cette compétition soit 10 de plus qu'en 2018

14 poules, 2 en élites avec 12 clubs, 4 poules en D1 avec 31 équipes, 8 poules en D2 avec 62 équipes

RESULTATS :

Elite : Seyssins monte en CRC

Fontaine et Navis descendent en D1 ainsi que le perdant du barrage ST Siméon de Bressieux contre ABIMPC.

- D 1 : Villard Bonnot, PPC, St Maurice l'exil et Moidieu montent en élite départementale
AS Fontaine, Meylan, PPC, Allevard, Claix, Vercors et St Clair du Rhône descendent en D2
- D2 : Tullins, Ruy, St Quentin Fallavier, Isle d'Abeau, Seyssins, GB 38, Ile Verte et Crolles montent
En D1

RENCONTRE ISERE-SAVOIE :

Rencontre « allée » organisée en juin à Bourg St Maurice seulement 10 équipes de l'Isère avaient fait le déplacement

La journée est basée sur 16 équipes de l'Isère et 16 équipes de Savoie.

Rencontre « retour » organisée le 17 septembre par le club de St Clair de la Tour.

Bonne préparation du club ; terrain tracés, repas à proximité, table de marque sous chapiteau.

Participation 15 équipes de Savoie et 11 équipes de l'Isère seulement encore malgré plusieurs relances au niveau des clubs et secteurs il semblerait que les informations ne soient pas toujours diffusées.

Sept parties disputées, la Savoie repart avec le challenge. Coupes offertes par le Comité de l'Isère à l'équipe gagnante (Mariotti Bruno et Laurence Senes Bruno) tout le monde repart avec un cochonnet et un porte clé.

Afin de favoriser une plus grande participation à cette compétition conviviale, M Le Président propose différentes orientations :

- Prise en charge de l'inscription, seul le repas restera à la charge des joueurs.
- Possibilité de panachage club
- Inviter l'équipe championne du triplete mixte vétérans

Il faudra veiller aussi à l'équité entre les clubs et secteurs (une équipe par club) avec un turn over.

En 2020, cette organisation sera conduite par A. SALTRE membre de la commission vétérans.

CONCLUSION :

Belle participation de la catégorie vétérans dans toutes les compétitions proposées, globalement avec une ambiance agréable.

Gros bémol lors du tête à tête vétérans où un joueur a été insultant et menaçant envers l'arbitre, la commission de discipline a statué à son encontre.

**La Responsable de la Commission vétérans
Yvette BARRAL**

Membres de la commission : Cajon Jean-Marc, Cajon Guy, Saltre Armand

Tout d'abord je tiens à remercier les membres de cette commission Mme Yvette BARRAL, Mrs René EVRARD et Mr Alain AGUDO pour leur aide.

La commission Formation a pour but d'aider les dirigeants dans leur gestion administrative et sportive.

- avec une aide à l'utilisation de la « messagerie webmail »
- avec une formation sur « gestion concours » pour l'organisation et la gestion des concours
- avec la communication : site internet.

La FFPJP impose à ses clubs l'utilisation du logiciel Gestion Concours pour :

- le contrôle des licences dans les concours
- la gestion des tables de marque lors des Qualificatifs, des Championnats, des concours Régionaux Nationaux et Internationaux
- la validation des certificats médicaux.

Lors de cette année 2018-2019 des formations ont eu lieu :

- dans le secteur 2 : 20 personnes à St Just de Claix et 14 personnes à Rives ont suivi ces formations
- dans le secteur 3 : 38 personnes à la Verpillière ont suivi cette formation
- dans le secteur 4 et 5 : 24 personnes ont suivi ces formations

Ainsi que tout au long de la saison, où nous avons aidé des organisateurs pour la tenue de leur table de marque, notamment pour des concours nationaux, régionaux et départementaux, environ 25 personnes.

Ces formations ont été effectuées selon le plan suivant :

- téléchargement du logiciel Gestion concours et de la base de données des licenciés.
- Création d'un concours - Préparation du concours
- Tirage et choix du type de concours (poule, A B ou autre)
- impression des documents pour l'affichage
- suivi du concours
- Envoi des résultats (GCZ) au comité et au responsable des Arbitres Mr Jean Claude TIVOLLIER.

Comme chaque année une formation a lieu le matin du congrès 2019, concernant l'utilisation de la « messagerie webmail » de « Gestion Concours ».

Cette formation est importante car elle permet aux clubs de poser des questions et avoir des réponses sur le fonctionnement de leur club...Je remercie les personnes qui se sont présentées ce matin pour assister à l'information apportée par la Commission Formation.

La commission est donc à votre disposition pour toute demande de formation....

J'en profite pour vous rappeler que chaque club dispose d'une adresse webmail et que tous les clubs doivent impérativement utiliser cette adresse de messagerie pour toute correspondance avec le Comité (Demande de licences, inscriptions, questions ou demandes particulières, etc.....).

Une nouvelle formation –« Gestion concours » sera mise en place notamment pour les clubs organisateurs, délégués, arbitres, de concours Départementaux, de Régionaux, de Nationaux, de championnats ...Nous invitons les autres clubs qui veulent poursuivre leur mise à niveau dans ce domaine et parfaire la formation de leurs dirigeants de nous rejoindre dans nos formations qui se déroulent toujours dans une ambiance calme avec une progression qui s'échelonne au rythme des acquis

Nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour toutes demandes d'aides, de conseils et autres suggestions entrant dans le cadre de cette commission.

Je vous remercie de votre attention.

La responsable de la Commission Formation
Nicole TRIVES

Membres

Yvette BARRAL - Alain AGUDO –René EVRARD

Pour commencer ce rapport, je tiens à remercier Christine MONIN, Nicole TRIVES, et Luis ROJAS pour la précieuse aide qu'ils m'ont apportés cette année.

Après ces quelques mots, je vais vous présenter les manifestations spécifiques aux féminines.

QUALIFICATIF ET MINI-BOL D'OR – CHALLENGE FRANCOISE EYRAUD

Le qualificatif a été organisé par les clubs de Navis et Seyssins les 9 et 10 février.

44 équipes féminines s'étaient engagées pour cette compétition soit 5 de plus que l'année dernière. Le samedi pour la 1^{ère} phase de qualification, les 42 équipes ont réparties 22 au pétanquodrome à Navis et 22 au boulodrome de Seyssins. Après avoir disputé 10 parties nous avons qualifié les six premières équipes de chaque site, soit douze équipes pour disputer la 2^{ème} phase du lendemain à Seyssins.

Après la 2^{ème} phase de 11 parties (toutes les équipes se rencontraient), les 3 équipes qualifiées pour participer au Bol d'or étaient constituées de Mesdames :

- Première : MORICO AUDREY – MOREAU SYLVIANE – MONTEIRO SANDRA de GRENOBLE BOULES 38 qui remporte le challenge Françoise Eyraud.
- Deuxième : FALCOZ-VIGNE VERONIQUE – FALCON LAURIE - ENGEL MARJORY de ST JUST DE CLAIX.
- Troisième : BOUTEILLER CATHERINE – GALINDO SYLVIE – ROMUALD FREDERIQUE de NAVIS ECHIROLLES.

Lors du 33^{ème} Mini Bol d'Or à ANDREZIEUX BOUTHEON dans la Loire, l'équipe MORICO AUDREY se classe 6^{ème}, l'équipe BOUTEILLER CATHERINE termine 8^{ème}, l'équipe FALCOZ-VIGNE VERONIQUE finie 15^{ème}

L'ISERE se classe 3^{ème} dans le classement des comités derrière le Rhône qui termine 1^{er} et la Drôme qui finit 2^{ème}.

JOURNEE DE LA FEMME – CHALLENGE SIMONE SAUTREL

Le dimanche 27 octobre le club de Moirans a accueilli cette journée qui sert à promouvoir la pétanque auprès de la population féminine.

Je remercie chaleureusement le club de Moirans, qui sous l'égide de son président JACQUES ROUDIER a très bien accueilli cette manifestation féminine.

Pour cette édition, 50 doublettes féminines formées d'une joueuse licenciée accompagnée d'une amie non licenciée depuis plus de quatre ans étaient inscrites. Malheureusement quatre équipes manquaient à l'appel le jour de la compétition pour diverses raisons. Ces dames ont, une nouvelle fois, attendu avec bonne humeur et patience leur tour pour passer à l'atelier de combiné (point-tir). Le repas de midi, servi sur place, fut apprécié et partagé dans la plus grande convivialité, le club avait offert les boissons du repas, je l'en remercie. Après 4 parties disputées, les joueuses sont toutes reparties, enchantées de leur journée, avec un cadeau souvenir et comme pour les années précédentes, nous avons remis à la joueuse invitée non licenciée un formulaire de demande de licence gratuite.

Résultat du concours :

- 1 – MALBAUT Margot et ARCESE Maude (VAL D'AMBY)
- 2 – BORG Marie Christine et FANGEAT Céline (CROLLES)
- 3 – GUET Valentine et GUET Virginie (MOIRANS)

Résultat atelier point-tir (non licenciée) :

- 1 – MALBAUT Bénédicte (VAL D'AMBY)

Résultat atelier point-tir (licenciée) :

- 1 – MILAZZOTTO Pierrette (ST MAURICE L'EXIL)

PROJET 2020

Pour le qualificatif bol d'or, nous envisageons d'incorporer des parties en doublette pendant le repas (idem à la finale régionale), c'est-à-dire que les joueuses iront se restaurer chacune à leur tour, pendant que leurs équipières joueront en doublette. Cela impliquera pour le club organisateur de prévoir une restauration sur place. Les joueuses devront obligatoirement se restaurer sur place.

Je vous remercie de votre attention

La responsable de la Commission Féminine
EVRARD René

Membres de la commission :

René EVRARD – Nicole TRIVES – Christine MONIN – Luis ROJAS



Avant de commencer ce billet, je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres qui constituent la Commission de Discipline, ainsi que notre Secrétaire Yvette BARRAL.

Qu'ils soient membres du Comité ou intervenants extérieurs leurs avis éclairés, sages, raisonnés et toujours objectifs ont donné à cette commission une valeur humaine importante.

Et il en aura fallu cette année à cette Commission du discernement pour essayer de trouver la juste décision, sans tomber ni dans le laxisme ni dans un légalisme extrême.

Beaucoup d'affaires traitées autour de la violence sur les terrains. Verbale avec des injures ou des menaces, souvent à l'encontre de responsables, elle s'est également transformé en violence physique avec des coups et blessures, chose grave et impardonnable, quelle qu'en soit la raison.

Cette violence qui exprime un mécontentement et fait fi de toutes les règles, écartant une morale et des valeurs de respect lointaine. Cette violence qui bafoue tous les fondamentaux du sport, cette violence qui s'installe et passe presque comme coutumière dont on ne peut plus rien faire contre.

Non, nous ne cautionnons pas ce genre d'action, jamais la menace ou la peur ne nous fera plier, et chaque fois qu'il faudra se réunir pour des faits d'une telle gravité, nous serons là. Là pour sanctionner cette bêtise, là pour éviter le renouvellement de l'acte, là pour protéger les sportifs, l'arbitre, le bénévole et le dirigeant.

Malheureusement le code des sanctions ne nous donne pas pour certains belligérants l'opportunité de faire appliquer une peine comme la Commission souhaiterait. Et parfois nos décisions paraissent bien dérisoires en rapport aux faits commis. Mais c'est comme ça. Nous avons un règlement et nous l'appliquons nous aussi.

Mais toutes ces affaires qui n'élèvent en rien notre sport remontent au plus haut niveau, et le cumul d'actes violents dans l'Hexagone, fait s'interroger notre Fédération sur la mise en place de peines plus lourdes.

En 2019, la Commission de Discipline de l'Isère a eu à se réunir trois fois. Onze affaires ont été traitées, avec les éternels dossiers pour absence aux Championnats assortis de décisions ayant pour but d'éduquer au lieu de sévir.

Sur les faits liés aux comportements des joueurs, les peines de ces cinq affaires vont de l'avertissement pour une ivresse avec propos désobligeants à l'encontre de joueurs de la part d'un licencié primaire, à des sanctions plus lourdes caractérisées par des suspensions de licence de cinq à huit ans, parfois assorties de sursis, sans oublier les amendes pécuniaires.

Je vous invite, Mesdames et Messieurs, Présidentes et Présidents de Club d'informer tous vos licenciés que la Commission de Discipline de l'Isère lorsqu'elle sera saisie ne statuera jamais avec clémence à l'encontre d'un joueur qui emploie la violence à quel titre que ce soit sur les terrains ou dans des activités liées à la pétanque.

Je ne puis vous dire si ma fonction à la tête de cette commission sera maintenue la saison prochaine, car j'ai pris du recul dans mes engagements envers le Comité. Je souhaite à tous mes membres de cette belle commission de continuer à siéger dans l'esprit de justice qui les anime.

Je vous souhaite de bonnes fêtes.

Alain AGUDO
Responsable de la Commission Discipline

La réforme voulue par la FFPJP concernant les formations commence à se mettre en place, et les premiers diplômés « new génération » ont été remis cette saison.

Le changement s'est traduit par des contenus plus proches de la réalité avec pour les initiateurs de la pratique accompagnée d'une partie réglementaire couronnée par un examen à l'issue de l'apprentissage.

Idem pour les B.F.1 dont les candidats ont découvert une formule novatrice, plus fournie et propre à leur fonction eu égard à ce qui se faisait auparavant.

Je tenais à remercier les Présidents et la Présidente des Clubs d'**ECHIROLLES**, **VINAY**, **MOIRANS** et **RIVES** pour l'aimable mise à disposition des bouledromes couverts et des terrains extérieurs, ils ont ainsi permis la conduite de séances de formation dans les meilleures conditions.

J'ai également une amicale pensée adressée aux formateurs avec qui j'ai eu plaisir à oeuvrer, **Christophe ARSAC (07)**, **Patrick GARREAU (74)**, **Maurice RAVEL (26)** et **Philippe THIVOZ (SALAISE)** qui j'espère poursuivra dans cette voie.

Je tiens à rappeler qu'en 2021, il faudra être au minimum BF1 pour manager une équipe jeune aux Championnats de France, et il me semble important de bien diffuser auprès de vos bénévoles cette information. Dans la même lignée, à cette date les brevets obtenus antérieurement à 2019 et dont les titulaires n'ont pas fait de recyclage seront caduques.

J'adresse toutes mes félicitations aux nouveaux diplômés que j'ai l'honneur de vous présenter :

TRONC COMMUN (Initiateur) :

- **Véronique THIVOZ, Barbara FRIER, Olivier GAULTIER, Sébastien REVERDY, Christian COSTE (SALAISE)**
- **Daniel BLAINT et Frédéric BLANC (VINAY)**
- **David DURAND (ST SIMEON DE BRESSIEUX)**

BREVET FÉDÉRAL 1° DEGRÉ:

- **Yvette BARRAL (RIVES),**
- **Laurence CARRIER et Fabrice LUCOT (VINAY),**
- **Armelle TOUREL, Landry TOUREL, Christophe MONDEJAR et Thierry CONJARD (SALAISE),**
- **André DELIRE (MOIRANS).**

Je leur souhaite de s'épanouir auprès des jeunes et de ne jamais faiblir dans l'engagement de l'enseignement du Sport Pétanque qu'ils auront à mener.

Je vous informe de mon désir de quitter mes fonctions au sein du Comité, donc inévitablement je quitte la direction de cette commission. Je ne romps pas pour autant avec l'enseignement de notre Sport et il n'est pas impossible que j'ai de nouveau le plaisir de rencontrer certaines candidates et certains candidats lors d'une formation future, d'une réunion ou sur les terrains de pétanque.

En attendant passez de bonnes fêtes et peut-être à bientôt.

Alain AGUDO
Responsable de la Commission Éducateurs

La Commission Communication a eu cette année une activité soutenue, et les membres qui la composent ont dû faire des choix en rapport des priorités pour diffuser les principales informations, qui rythment toute la saison l'activité Pétanque de notre Département.

Certains se sont toutefois étonnés que tel événement ou telle manifestation ne figurait pas sur le site internet, où encore qu'un champion n'était toujours pas en photo sur la page des résultats.

Pour répondre à ces personnes qui ont certainement raison et qu'un travail quotidien de la part de nos communicants ne suffit plus à contenter je tiens à leur rappeler que les carences que nous avons pu avoir sont liées à plusieurs facteurs.

Informatique tout d'abord, avec des liaisons internet à l'aide d'un modem 4G, souvent capricieuses et parfois bloquées par les ordinateurs utilisés, qui sécurisent à outrance les échanges.

Technique ensuite car l'emploi et la maîtrise de transmissions informatisées ne sont pas l'apanage de tous les acteurs de terrain.

Pratique enfin car le fond documentaire ne nous parvient pas tout le temps dans les délais espérés. Comme les informations sont nombreuses, celles passées ne sont plus d'actualité. Elles arrivent alors en second plan.

Dans ce contexte, Guy et Armand ont donné le meilleur. Le premier valorisant le site avec la rédaction d'articles, la mise en ligne rapide des résultats dans les Championnats des Clubs, les Coupes de France et de l'Isère et le second rédigeant des articles de qualité adressés tantôt à la revue Planète Boules, tantôt aux lecteurs du site Internet. Travailler avec des personnes aussi compétentes et impliquées est un réel plaisir et je les remercie chaleureusement

Alors certes, tout n'est pas encore parfait et des améliorations sont à apporter. Facebook par exemple qui s'adresse à une autre catégorie de lecteur doit poursuivre la diffusion de messages brefs, actuels et importants.

La saison prochaine, je ne serais plus à la tête de cette merveilleuse commission et je souhaite à mon remplaçant de trouver autant de plaisirs que j'en ai connus. Au travers des échanges avec nos licenciés que nous avons pu avoir, au travers des rencontres avec des passionnés de notre sport, au travers des reportages qui ont traduit la vie des Clubs, de leurs dirigeants et de leurs champions.

Quand je regarde dans le rétroviseur, je vois le chemin parcouru, le logo avec un visuel plus moderne, le véhicule aménagé pour les Tables de Marque, aux images superbes pour la promotion de la Pétanque sillonnant le Département, les oriflammes, le mur des partenaires, la rénovation du site internet, la création d'une page Facebook, autant de marqueurs positifs pour valoriser notre Sport.

Non la Commission Communication n'est pas restée les deux pieds dans le même sabot, et les personnes qui la composent continueront je suis certain à éveiller votre curiosité.

Alain AGUDO
Responsable de la Commission Communication

Je tiens à remercier Christine MONIN, Guy CAJON et Jean-Claude TIVOLLIER pour le travail et l'aide qu'ils m'ont apportée tout au long de l'année, aussi bien pour la confection des calendriers, la collation et la mise en ligne des résultats, et le pointage des joueurs pour les clubs qui avaient plusieurs équipes en compétition, mais également tous les membres du comité qui se sont rendus sur les lieux des rencontres pour la bonne marche de cette conviviale compétition.

Après cette brève introduction, je vais vous présenter le bilan sportif de ces compétitions.

CHAMPIONNAT DES CLUBS OPEN

67 clubs ont participé au CDC (8 de plus qu'en 2018), engageant 137 équipes (19 de plus qu'en 2018) réparties en 22 poules dans 4 catégories différentes, sans oublier les cinq équipes qui jouaient en CRC.

En division élite : 12 équipes réparties dans deux poules, en D1 : 24 équipes réparties dans quatre poules, en D2 : 48 équipes réparties dans 8 poules et en D3 : 53 équipes réparties dans 8 poules.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 15 clubs pour 36 équipes (+1 club - +6 équipes)

Secteur 3-1 : 24 clubs pour 49 équipes (+5 clubs - +7 équipes)

Secteur 4 : 16 clubs pour 31 équipes (+1 club - +4 équipes)

Secteur 5 : 12 clubs pour 21 équipes (+1 club - +2 équipes)

Un total minimum de 822 joueurs engagés dans cette compétition.

Nous avons déploré cette année, 2 équipes forfait général.

LE POINT DANS CES COMPETITIONS :

Régional :

ABIM PONT DE CLAIX, LA REP ST ALBAN, LA VERPILLIERE, MOIDIEU et ST MARTIN D'HERES se maintiennent.

Suite à la création de 2 divisions D1 et D2 au niveau régional, LA REP ST ALBAN et MOIDIEU qui ont terminés deuxième de leur poule respective en 2018 joueront en D1 l'année prochaine, les autres équipes restent en D2.

Elite Départementale :

RIVES et VILLARD BONNOT terminent premier de leur groupe et gagnent leur billet pour l'accession en championnat régional. Après la partie finale, VILLARD BONNOT devient champion départemental.

En 2020, il y aura 7 clubs isérois en championnat des clubs régional.

Montent de D1 en élite : Les premiers de chaque poule D1 (4 équipes) :

VIZILLE, GRENOBLE BOULES 38, SALAISE et SAINT MAURICE L'EXIL.

Descendent de l'élite en D1 : Les deux derniers de chaque poule en Elite GIERES, SEYSSINS, et VIENNE. ESSM descend en division 3 suite à son forfait général.

Montent de D2 en D1 : les premiers de chaque poule de D2 (8 équipes) :

MOIRANS, ST SIMEON DE BRESSIEUX, SALAISE, LA REP, ST CLAIR DE LA TOUR, ILE VERTE, PPC et CLAIX.

Descendent de D1 en D2 : Les deux derniers de chaque poule en D1 (8 équipes) :

VARCES, ILE VERTE, VINAY, SEYSSINS, PPC, BAJATIERE,
NOYAREY et AS FONTAINE.

Montent de D3 en D2 : Les premiers de chaque poule (8 équipes) :

ST SIMEON DE BRESSIEUX, NIVOLAS, ST MARCELLIN, POLIENAS,
US BEAUREPAIRE, ST MAURICE L'EXIL, GRENOBLE BOULES 38 et
PCPS ECHIROLLES.

Descendent D2 en D3 : Les deux derniers de chaque poule en D2 (8 équipes) :

ST SIMEON DE BRESSIEUX, ST JUST DE CLAIX, RUY, LES ABRETS,
SALAISE, GIERES, BRESSON et VARCES.

CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERAN

55 clubs ont participé à cette compétition (3 de plus qu'en 2018), engageant 104 équipes (9 de plus qu'en 2018) réparties en 14 poules dans 3 catégories différentes.

En division élite : 12 équipes réparties dans deux poules, en D1 : 24 équipes réparties dans quatre poules, en D2 : 63 équipes réparties dans 8 poules.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 10 clubs pour 15 équipes (+2 clubs - +1 équipe)

Secteur 3-1 : 18 clubs pour 32 équipes (+1 club - +2 équipes)

Secteur 4 : 15 clubs pour 34 équipes (idem à 2018- +3 équipes)

Secteur 5 : 12 clubs pour 23 équipes (idem à 2018- +3 équipes)

Un total minimum de 624 joueurs engagés dans cette compétition.

Un forfait sur une journée à déplorer.

LE POINT DANS CES COMPETITIONS :

Elite Départementale :

ST ROMANS et SEYSSINS terminent premier de leur groupe. Après sa victoire en finale, SEYSSINS gagne son billet pour l'accession en championnat régionale.

En 2020, il y aura 1 club isérois en championnat des clubs régional

Montent de D1 en élite : Les premiers de chaque poule D1 (4 équipes) :

VILLARD BONNOT, PPC, ST MAURICE L'EXIL et MOIDIEU.

Descendent de l'élite en D1 : Le dernier de chaque poule en Elite AS FONTAINE et NAVIS et le perdant du match de barrage entre ST SIMEON DE BRESSIEUX et ABIMPC.

Montent de D2 en D1 : les premiers de chaque poule de D2 (8 équipes) :

TULLINS, PPC, ST MAURICE L'EXIL, ISLE D'ABEAU, SEYSSINS,
GRENOBLE BOULE 38, ILE VERTE et CROLLES.

Descendent de D1 en D2 : Les deux derniers de chaque poule en D1 (7 équipes) :

AS FONTAINE, MEYLAN, PPC, ALLEVARD, CLAIX, VERCORS et ST
CLAIR DU RHONE.

CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININ

34 clubs ont participé à cette compétition (comme en 2018), engageant 50 équipes (4 de plus qu'en 2018) réparties en 8 poules dans 3 catégories différentes, sans oublier une équipe qui jouait en CRC.

En division élite : 12 équipes réparties dans deux poules, en D1 : 12 équipes réparties dans deux poules, en D2 : 25 équipes réparties dans 4 poules.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 6 clubs pour 7 équipes (idem à 2018 - +1 équipe)

Secteur 3-1 : 13 clubs pour 21 équipes (+1 club - +4 équipes)

Secteur 4 : 10 clubs pour 16 équipes (idem à 2018 - +1 équipe)

Secteur 5 : 5 clubs pour 6 équipes (-1 club - -2 équipes)

Un total minimum de 200 joueuses engagés dans cette compétition.

Nous avons déploré cette année, 3 équipes forfait général.

LE POINT DANS CES COMPETITIONS :

Régional :

SEYSSINS descend en CDC.

Elite Départementale :

SEYSSINS et ST CLAIR DE LA TOUR terminent à la 1^{ère} place de leur groupe.

Lors de la finale à NAVIS c'est SAINT CLAIR DE LA TOUR qui remporte le titre de champion départementale et il disputera un match de barrage pour l'accession en division régionale contre les championnes de la Drôme : Romans.

En 2020, il y aura 1 ou 0 club isérois en championnat des club régionaux suivant le résultat de ST CLAIR DE LA TOUR en match de barrage pour la montée en CRC.

Montent de D1 en élite : Les premiers de chaque poule D1 (2 équipes) :

MOIDIEU et SAVANE.

Descendent de l'élite en D1 : Le dernier de chaque poule (2 ou 3 équipes) :

ST JUST DE CLAIX et LA HAUTE GALAURE. Le perdant d'un match de barrage entre GIERES et GRENOBLE BOULES 38 si ST CLAIR DE LA TOUR ne monte pas en CRC.

Montent de D2 en D1 : les premiers de chaque poule de D2 (4 ou 5 équipes) :

ST JUST DE CLAIX, ST CLAIR DE LA TOUR, SALAISE et VARCES.

Descendent de D1 en D2 : Les deux derniers de chaque poule en D1 (4 équipes) :

VIENNE, ALE, GRENOBLE BOULES 38 et VILLARD BONNOT. Le perdant d'un match de barrage entre PPC et VAL D'AINAN si ST CLAIR DE LA TOUR ne monte pas en CRC.

CHAMPIONNAT DES CLUBS PROVENCAL

Régional :

VILLARD BONNOT se maintient.

Départemental :

16 clubs ont participé à cette compétition dans une poule unique pour la seconde année.

- Les premiers de chaque poule ont disputé les demi-finales à Gières. (CHATTE, MOIDIEU, VERCORS FONTAINE et GIERES).
- En finale c'est le club de GIERES qui remporte le titre de champion contre MOIDIEU.
- Le club de GIERES disputera une rencontre de barrage pour l'accession en CRC contre les champions de Savoie.

Pour finir ce compte-rendu, je ne saurais terminer sans tirer un bilan de cette saison.

Nous pouvons nous satisfaire qu'une grande majorité des clubs qui recevaient ont rempli la feuille de jury. Hélas sans la présence des délégués qui viennent de manière aléatoire, il y a encore des équipes qui ne respectent pas le port des tenues haut identique et l'interdiction du port du jean comme spécifié dans le règlement.

Cette année, une grande amélioration s'est fait ressentir sur la communication des résultats le soir ou le lendemain des rencontres. Cependant un grand nombre de feuilles de match n'ont pas été retourné au comité, nous envisageons de sévir à ce sujet si le club organisateur ne renvoie pas les feuilles de match dans la semaine qui suit les rencontres, ces feuilles de match sont importantes pour vérifier la validité des équipes (joueurs brûlés). Également il est important de remplir les feuilles de match de manière lisible avec nom, prénom et numéro de licence. Certaines feuilles remplies sont illisibles.

La grande majorité des clubs engagés ont envoyé la liste des équipes sauf 6 clubs. Cette liste facilite le travail de Guy qui fait la vérification. Les clubs qui ont omis cet envoi se reconnaitrons, et l'année prochaine ils les enverrons en temps et en heure. Si un ajout de joueur se fait dans l'année, il est inutile de nous renvoyer la liste à jour, nous la modifions sur nos listings après contrôle des feuilles de match.

Par rapport aux années précédente tous les clubs ont appliqué la réglementation sur le prix des boissons et la vente d'alcool fort pendant la compétition (nous n'avons pas eu de plainte concernant ce sujet).

Je vous remercie de votre attention

La responsable de la Commission CDC
EVRARD René

Membres de la commission :

Christine MONIN – Guy CAJON – René EVRARD - Jean-Claude TIVOLLIER

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2019 - Commission Coupe de France

Ça a été un immense plaisir pour moi de succéder à notre ami Armand SALTRE à la tête de cette commission, la marche est très haute pour moi, mais je vais essayer pour la seconde année de vous faire de nouveau voyager comme il a su le faire durant plusieurs années.

Créée en 1999, la Coupe de France des Clubs assoit chaque année un peu plus son succès. Ils étaient 2 970 (+76) clubs à s'être inscrits au départ de la compétition en 2019. A la Finale Nationale les 14 & 15 mars 2020, lieu non défini à ce jour, ils ne seront plus que 8 pour prétendre au titre de « Vainqueur de la Coupe de France des Clubs édition 2019/2020 ».

-En ce qui nous concerne, 50 clubs Isérois ont participé à cette compétition soit trois de plus qu'en 2018 (+8 / 2017) avec un participant de plus nous aurions eu une sixième place au tour régional.

La répartition des équipes par Secteur est la suivante :

- . Secteur 2 = 12 clubs (stable par rapport à 2018)
- . Secteur 3 = 20 clubs (+ 4)
- . Secteur 4 = 11 clubs (-1)
- . Secteur 5 = 7 clubs (stable)

- A l'issue de la phase Départementale, cinq clubs ont représenté l'Isère au 1^{er} tour de zone =
. NAVIS – LA REP – SAINT MAURICE L'EXIL – LA VERPILLIERE et GRENOBLE BOULES.

- Lors du 1^{er} tour de zone =

. Le tirage de ce premier tour n'a pas été des plus favorables pour nos pensionnaires.

. La REP s'incline sans démerité face aux tenants du titre LYON CANUTS 19/2 sur leur terres après avoir cédé trois têtes à têtes à 11 ou 12 pts, l'autre grosse écurie rhodanienne en ce déplaçant sur les terrains de SAINT MAURICE L'EXIL stoppait la team du président Christian BOUILLANE 2/16

. LA VERPILLIERE et NAVIS recevait dans leur jardin mais ni l'un ni l'autre n'arriva à s'imposer LES VANS victorieux en Nord Isère continue leur aventure tout comme les Drômois de PORTE LES VALENCE qui après n'avoir pris que 2 pts lors des têtes à têtes accroche leur qualifications en s'adjuvant les trois doublettes ainsi que les deux triplettes, NAVIS s'incline donc sur le score de 10/21 malgré son excellent départ en bugne à bugne !!!

. Et pour finir GRENOBLE BOULES 38 le cinquième représentant Isérois se déplaçait en Haute-Savoie au CRAN GEVRIER où ils obtiendront l'unique billet pour le second tour régional en s'imposant 24/7.

-Pour le 2^{ème} tour de zone =

. Notre dernier représentant accueillera les Drômois de VALENSOLLES pour ce second tour. (le 11/11/2019)

**Le responsable de la commission Coupe de France
BOUGARDIER Didier**

Membres

SALTRE Armand – BARROS Xavier

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2019 - Commission Coupe de l'Isère

Pour cette 4^{ème} édition, il y a eu beaucoup de passion avant d'arriver à cette finale qui s'est déroulée au pétanquodrome de NAVIS avec une finale excitante devant un public enthousiaste, ainsi qu'une organisation bien rôdée et orchestrée par le Président Jean-Michel ROMUALD.

Cette compétition s'est installée de forte belle manière à notre calendrier, et est d'ores et déjà appréciée.

Vainqueur au premier tour de la coupe de France 2019/2020 MOIRANS ne pouvait plus prétendre défendre son titre acquis l'an dernier auprès des 25 autres sociétés n'ayant pu accéder au second tour de la coupe de France.

Avant d'aborder le côté sportif, la commission souhaite rappeler que la « COUPE DE L'ISERE » est une compétition qui découle directement de la coupe de France et par conséquent le règlement sportif de cette dernière est à appliquer pour cette compétition qui est la COUPE DE L'ISERE.

La commission a travaillé sur une mise à jour départementale de ce règlement (Présentation au congrès).

Les forfaits de VIENNE au second tour ainsi que celui de l'ESSM en ¼ de finale sont sanctionnés cette année par une interdiction de participer à la prochaine édition de la coupe de France 2020/2021.

Dorénavant tout forfait sera en sus de l'interdiction d'inscription accompagné d'une amende financière comme indiqué dans le règlement fédéral de la coupe de France.

-Revenons au sportif, après deux tours départementaux puis les ¼ et ½ finale ce sont les clubs de SAINT SIMEON DE BRESSIEUX et du VAL D'AINAN qui se sont ouvert le chemin de la finale.

- Le Val d'Ainan irrésistible :

Le club du Val d'Ainan s'est offert un bon départ en remportant les cinq tête à tête. St Siméon de Bressieux privé de deux joueurs majeurs avait déjà pris un coup au moral, néanmoins la doublette mixte entretenait un semblant d'espoir avec une victoire.

Avec les deux autres rencontres perdues en doublette, l'affaire était pliée malgré les encouragements du Président Michel ORENES.

Le suspens fut donc de courte durée avec un score Final de 16 à 5 qui consacrait la supériorité éclatante du Val d'Ainan.

**Le responsable de la commission Coupe de l'Isère
BOUGARDIER Didier**

Membres

SALTRE Armand – BARROS Xavier

Pour la seconde année consécutive, j'ai l'honneur de vous faire le bilan de la Commission Jeunes pour la saison écoulée

Je remercie tous les membres du Comité qui se sont unis et joints aux personnels de cette commission pour soutenir et poursuivre l'activité jeunes dans le département. Je tiens à leur faire savoir que sans leur apport, du plus ponctuel au plus soutenu, son fonctionnement s'en trouverait perturbé.

Les effectifs jeunes sont très fluctuants et d'une année sur l'autre il sont bien difficile à stabiliser. La pratique dans le mêmes créneaux horaires d'autres sports, les entraînements extérieurs seulement en période où le climat le permet, le manque de concours pour leurs catégories, l'éloignement des écoles de pétanque sont autant d'écueils qui empêchent de fidéliser cette jeunesse.

Pourtant nous remarquons le remarquable travail fait par les membres encadrants au sein des Écoles de Pétanque du Département pour intéresser ces enfants. L'engagement et le management de leurs équipes dans les Championnats Départementaux prouve leur passion et leur détermination. A ce titre la Commission Jeune remercie tous les initiateurs et éducateurs qui œuvrent toute l'année auprès des plus petits. Elle prend la mesure du rôle essentiel qu'ils occupent dans les Écoles de Pétanque.

Si l'on fait le résumé des faits marquants de cette saison, il convient tout d'abord de traiter de l'annulation du Championnat Tête à Tête.

Le Club de CHATTE avait à cœur d'organiser cette manifestation, mais elle n'a pu être menée à son terme pour cause de la canicule. Aucune date n'étant possible par la suite, il a fallu se résoudre à la supprimer du calendrier cette année.

Nous avons tous regretté ce forfait, mais le principe de précaution doit toujours l'emporter sur les risques potentiels surtout lorsqu'il s'agit des jeunes.

C'est donc à juste titre que le Comité a suivi les recommandations de la Commission prises après consultation des responsables des Clubs concernés.

Outre le Club de **CHATTE** nous tenons à remercier les Présidents et bénévoles des Clubs de **DOMENE, MOIRANS, SALAISE, SAINT SIMEON DE BRESSIEUX** et **SAINT CLAIR DE LA TOUR** pour avoir organisé les Championnats et Détections jeunes.

Toutes ces compétitions se sont déroulées sans incident et sans nervosité. Les résultats les plus probants de ces manifestations départementales, régionales ou de France sont consultables à la fin de ce bilan. Nous adressons une chaleureuse pensée aux arbitres qui ont officié durant ces Championnats.

Concernant les CDC Jeunes ce sont 19 équipes qui se sont engagées, soit une de moins que l'année précédente.

Domage que cette manifestation ne suscite pas plus d'enthousiasme. Il est vrai que pour trouver des dates de rencontres, cela reste un vrai parcours du combattant. Pourtant lors de la réunion de début d'année faite à **APPRIEU** avec tous les responsables jeunes du Département, il semblait qu'une ligne conductrice avait émergé. Malheureusement elle se chevauchait avec une autre compétition régionale jeunes de plus grande envergure.

L'an passé nous avons fait le choix d'envoyer au Challenge Régional Jeunes, les champions Départementaux tête à tête, récompensant ainsi ces valeureux compétiteurs. Or cette année il a fallu trouver une autre stratégie pour choisir nos représentants lors de cette manifestation. Nous avons privilégié les binômes Compétiteurs - Clubs dans leur ensemble. C'est ainsi que **MOIDIEU, ECHIROLLES** et **SALAISE** ont été retenus pour porter les couleurs Iséroises à **EVIAN**.

Les détections se sont une nouvelle fois déroulées à **SAINT CLAIR DE LA TOUR**. Suivant les directives de la FFPJP, elles ne portaient que sur des joueurs de la catégorie cadets. **Christophe ARSAC** Conseiller Technique Régional nous a fait l'honneur de sa présence. La qualité de ses interventions est toujours un enrichissement tant pour les jeunes que pour les encadrants. Nous l'en remercions vivement.

Chaque année les compétiteurs retenus échouent aux tours suivants car il est très difficile, voire impossible d'accéder à ce sommet qui habille ses locataires d'un magnifique maillot bleu, blanc rouge estampillé FRANCE.

C'est pour cette raison que le Comité s'est interrogé sur la poursuite ou l'arrêt de ces détections. A titre personnel mais également comme responsable de cette Commission Jeunes, je trouve dommage de perdre ce type de rendez-vous. Même si l'on sait que les joueurs retenus ont peu de chance de traverser, il permet à nos compétiteurs de se connaître. Fini les : « je ne joue qu'avec les licenciés de mon club ». Non au contraire, « ici je découvre d'autres compétiteurs ».

Cette détection permet de se situer, de s'évaluer et de progresser. Elle donne des ouvertures pour les saisons suivantes, et les joueurs 'orphelins', issus de clubs plus modestes peuvent s'équiper avec des camarades découverts ce jour là. C'est la raison pour laquelle je soutiens son maintien.

Pour récompenser les meilleurs cadets retenus durant cette journée, le Comité Départemental a décidé de valider leur participation à une compétition en décembre à **RUMILLY** avec la **Team Toro**.

Je termine maintenant mon billet que vous avez peut-être trouvé trop soutenu, mais le bilan présenté le nécessitait.

Je laisse dès la fin du Congrès Départemental, ma place à la tête de cette commission où j'aurai durant deux ans réellement pris du plaisir.

- Plaisir de voir que la pétanque n'est plus un sport pour vétérans.
- Plaisir de savoir que des formateurs s'investissent, se perfectionnent et s'emploient pour faire découvrir, expliquer, initier, former ou entraîner des jeunes.
- Plaisir d'avoir rencontré des Présidents et leurs équipes dans les clubs organisateurs toujours sensibles à la cause jeune. Plaisir d'avoir vu beaucoup de joies et de sourires chez nos jeunes compétiteurs.
- Plaisir d'avoir animé cette prenante, envahissante, mais également ô combien passionnante Commission.

Merci à vous tous, je garderai un amical souvenir de mon passage à vos côtés.

Alain AGUDO

Responsable de la Commission Jeunes

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DOUBLETTE DOMENE

CATÉGORIE	TITRE	JOUEUR 1	JOUEUR 2	Club
BENJAMINS	Champions	LUCOT <i>Dorian</i>	MATHON <i>Joan</i>	VINAY
	Finalistes	ZAMMARINI <i>Quentin</i>	TAVIAND <i>Evan</i>	MOIDIEU
MINIMES	Champions	GOUBARD SANTA CRUZ <i>Tigan</i>	SARRON <i>Dimitri</i>	ALE ECHIROLLES
	Finalistes	AMORE <i>Diego</i>	TAVIAND <i>Ryan</i>	MOIDIEU
CADETS	Champions	BARRE <i>Kyllian</i>	MASSIMO <i>Alessio</i>	GB38 - GIERES
	Finalistes	LEVASSEUR <i>Matis</i>	MARION <i>Clément</i>	SALAISE
JUNIORS	Champions	THIVOZ <i>Cyrielle</i>	FAURIAT <i>Thibault</i>	SALAISE
	Finalistes	GUILLOT <i>Sébastien</i>	MENARD <i>Loïc</i>	ALE ECHIROLLES

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DOUBLETTE BRON (69)

MINIMES	CHAMPIONS	GOUBARD SANTA CRUZ <i>Tigan</i>	SARRON <i>Dimitri</i>	ALE ECHIROLLES
---------	-----------	---------------------------------	-----------------------	----------------

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX TRIPLETTE MOIRANS

CATÉGORIE	TITRE	JOUEUR 1	JOUEUR 2	JOUEUR 3	Club
BENJAMINS	Champions	LUCOT <i>Dorian</i>	MATHON <i>Joan</i>	DERVILLEE <i>Evan</i>	VINAY
	Finalistes	ZAMMARINI <i>Quentin</i>	TAVIAND <i>Evan</i>	GENILLON <i>Maelya</i>	MOIDIEU
MINIMES	Champions	GENILLON <i>Kyllian</i>	BRUNETTON <i>Kévin</i>	BOURGUIGNON <i>Quentin</i>	MOIDIEU
	Finalistes	ARGOUD <i>Pauline</i>	MONDEJAR <i>Lenny</i>	ANTONUCCI <i>Raphaël</i>	SALAISE
CADETS	Champions	BARRE <i>Kyllian</i>	LAFIANDRA <i>Kévin</i>	ROBICHON <i>Benoit</i>	GB38 - GIERES – V.B
	Finalistes	GUILLOT <i>Sophie</i>	DA SILVA <i>Océane</i>	VIAL <i>Mathys</i>	ALE
JUNIORS	Champions	COESTESQUIS <i>Vincent</i>	DOURNON <i>Antoine</i>	AVENO <i>Benjamin</i>	ALE
	Finalistes	GAMET <i>Romain</i>	GAMET <i>Jérémy</i>	SARDIN <i>Léo</i>	CHATTE

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX TRIPLETTE CHABEUIL (26)

MINIMES	Qualifié France	TOUREL Nohan	PEREZ LACROIX Diego	DORY Nohan	SALAISE
CADETS	Qualifié France	GUILLOT Sophie	DA SILVA Océane	VIAL Mathys	ALE

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE TRIPLETTE NEVERS (58)

MINIMES	5èmes de Groupe	TOUREL Nohan	PEREZ LACROIX Diego	DORY Nohan	SALAISE
CADETS	5èmes de Groupe	GUILLOT Sophie	DA SILVA Océane	VIAL Mathys	ALE

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX CLUBS ST SIMÉON – SALAISE – ST SIMÉON

BENJAMINS - MINIMES	Champions	VINAY
BENJAMINS - MINIMES	Finalistes	ALE
CADETS - JUNIORS	Champions	SAINT SIMEON DE BRESSIEUX
CADETS - JUNIORS	Finalistes	SALAISE SUR SANNE

RÉSULTATS DES DÉTECTIONS CADETS ST CLAIR DE LA TOUR

FERRAND Thomas (St Siméon)	LEVASSEUR Matis (Salaise)	BILLARD Mathis (St Clair de la Tour)	VIGOUREUX David (St Siméon.)	BARRE Kyllian (Grenoble Boules 38)
--------------------------------------	-------------------------------------	--	--	--

Effectif 2019:

1 arbitre national: Jean Claude Tivollier

2 arbitres régionaux: Alexandre Sagot, Didier Bougardier

14 arbitres départementaux: Sébastien Antoine, Emmanuel Armand, Nicole Boireau, Jean Marc Cajon, Cyril D'Ambra, André Grave, Philippe Guigues, Jean Pierre Jankowski, Frédéric Meunier, Pierrette Milazzotto, Alain Moitessier, Jean Claude Molard, Eric Mounier, Michel Villa.

Vous trouverez à la fin de ce compte rendu toutes les statistiques et chiffres qui concernent l'arbitrage et la gestion des concours pour 2019.

En 2020, le nombre de compétition sera plus important, car l'objectif est d'arbitrer le plus de compétitions possibles (concours, championnats, CDC, coupe de France, coupe de l'Isère etc.).

Fin août j'ai envoyé à tous les clubs du CD38 une lettre avec les objectifs de la FFPJP concernant les effectifs d'arbitre par club.

A ce jour seulement 8 clubs sur 76 ont répondu, cherchez l'erreur !!!.

Je vous le répète encore une fois, la pétanque sans arbitre ne peut pas exister.

L'objectif de ce courrier n'est pas d'avoir des arbitres qui ont 60 ans et plus (catégorie dont je fais partie), il nous faut un corps arbitral jeune pour voir l'avenir avec optimisme.

En tant que dirigeants, nous avons le devoir de former ces jeunes qui nous remplaceront comme arbitre ou tout simplement comme dirigeant de club.

Avec Gestion concours il ne devrait pas y avoir de problème pour le tirage des concours, malheureusement, les clubs ne demandent pas les licences donc pas d'amende de 10€, en cas d'oubli par le joueur.

On prend les sociétaires qui n'ont pas de licences, mais aussi tous les joueurs sans licences, pour éviter les problèmes l'organisateur laisse des blancs ce qui modifie les grilles de points et surtout on ne m'envoie pas le GCZ pour éviter que je m'aperçoive des erreurs volontaires.

Ceci n'est pas général, je tiens à prévenir les clubs qui agissent ainsi, que chaque concours organisé par ces clubs verra la présence d'un arbitre.

Il est important de protéger les arbitres, les exemples d'agression ou d'insultes se multiplient, on trouve que l'arbitre coûte cher et quand il fait sa note de frais, alors là on lui demande de faire un effort et "**d'arranger la note**".

Par contre quand les joueurs partagent en ¼ de finale d'un concours, sans boire un verre à la buvette et s'en vont ailleurs, tout le monde trouve que c'est normal,.

Il faut changer les mentalités des personnes qui ne voient en l'arbitre qu'un acteur répressif et non consensuel.

Cette action doit être menée à tous les échelons clubs, secteurs et comité. C'est à ce prix, qu'ensemble nous réussirons à pérenniser le corps arbitral.

Pour terminer ce compte rendu, je tiens à remercier tous les arbitres, pour leur implication tout au long de l'année, certains ont été insultés, menacés, heureusement, ils sont toujours là, fidèles au poste.

Je remercie également les membres du Comité, les membres de la commission de discipline pour leur soutien indéfectible.

Le Responsable de la Commission arbitrage

Jean Claude TIVOLLIER

Membres de la commission

Jean Claude TIVOLLIER, Didier BOUGARDIER – Jean Marc CAJON



BILAN DES CHAMPIONNATS ET CONCOURS EN 2019

CONCOURS		SECTEUR 2		SECTEUR 3		SECTEUR 4		SECTEUR 5		Total Part	Conc. Nbre	% Nbre	Total joueurs
		Part.	Nbre	Part.	Nbre	Part.	Nbre	Part.	Nbre				
SENIORS	Tête à Tête	269	4	304	5	0	0	124	1	697	10	4.8%	697
	Doublette	878	22	1166	22	54	1	595	9	2693	54	25.7%	5386
	Triplette	633	12	721	16	255	7	464	3	2073	38	18.1%	6219
MIXTES	Doublette mixte	0	0	96	2	0	0	35	1	131	3	1.4%	262
	Triplette mixte	109	3	458	13	140	4	0	0	707	20	9.5%	2121
FEMININES	Tête à Tête	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%	0
	Doublette	61	3	90	3	27	1	81	2	259	9	4.3%	518
	Triplette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%	0
VETERANS	Tête à Tête	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%	0
	Doublette	32	1	766	25	295	6	241	7	1334	39	18.6%	2668
	Triplette	94	3	35	1	234	5	178	6	541	15	7.1%	1623
	Doublette mixte	0	0	25	1	146	5	0	0	171	6	2.9%	342
	Triplette mixte	0	0	26	2	0	0	0	0	26	2	1.0%	78
Autres	Marathons	81	3	0	0	329	10	32	1	442	14	6.7%	1326
NOMBRE TOTAL D'EQUIPES DANS LES CONCOURS (hors championnats)										9074			
NOMBRE DE CONCOURS PAR SECTEUR			51		90		39		30		210	100.0%	21240
Championnats avec qualificatifs secteurs	Tête à tête féminin	41		48		64		20		173			173
	Tête à Tête masculin	184		246		160		103		693			693
	Doublette masculin	139		205		144		112		600			1200
	Triplette promotion	64		111		90		63		328			984
	Triplette masculin	66		95		77		66		304			912
	Doublette mixte	77		161		108		54		400			800
Championnats open	Doublette féminin					125				125			250
	Triplette féminin			80						80			240
	Doublette Jeu Provençal	101								101			202
	Triplette Jeu Provençal							62		62			186
	Triplette Vétéran			125						125			375
Championnats Jeunes	Tête à Tête Benjamin	13								13			13
	Tête à Tête Minime	43								43			43
	Tête à Tête Cadet	21								21			21
	Tête à Tête Juniors	16								16			16
	Doublette Benjamin							10		10			20
	Doublette Minime							12		12			24
	Doublette Cadet							13		13			26
	Doublette Junior							14		14			28
	Triplette Benjamin	8								8			24
	Triplette Minime	17								17			51
	Triplette Cadet	12								12			36
Triplette Junior	11								11			33	
Championnats Départementaux pour le titre ou qualificatif ligue uniquement	Triplette Mixte					0				0			0
	Tête à Tête Vétéran					184				184			184
	Doublette Vétéran							132		132			264
	Triplette Mixte Vétéran	48								48			144
	Mini Bol d'or Féminin					44				44			132
NOMBRE TOTAL D'EQUIPES DANS LES CHAMPIONNATS										3589			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPES (Concours + Championnats départementaux)										12663			
NOMBRE TOTAL DE JOUEURS DANS LES CHAMPIONNATS													7074
NOMBRE TOTAL DE JOUEURS (Concours + Championnats départementaux)													28314
DIVERS	Concours en poule		43		68		33		37		181	58.0%	
	Concours A/B		18		28		2		0		48	15.4%	
	Autre formule		14		4		10		8		36	11.5%	
	Marathons		3		0		10		1		14	4.5%	
	Concours annulés		13		10		6		2		31	9.9%	
	Concours sans rapport		1		0		0		1		2	0.6%	
	concours sans arbitre		52		45		12		20		129		
	Compétitions arbitrées		28		56		44		26		154		
Nombre de compétitions prévues											312		

LES ARBITRES EN ISERE



ARBITRE NATIONAL

CADORET Marc
TIVOLLIER Jean Claude

ARBITRE REGIONAL

SAGOT Alexandre
BOUGARDIER Didier

ARBITRE DEPARTEMENTAL

ARCHET Estelle
ARMAND Emmanuel
BOIREAU Nicole
CAJON Jean Marc
D'AMBRA Cyrl
GRAVE André
GUIGUES Philippe
JANKOWSKI Jean Pierre
MEUNIER Frédéric
MILAZZOTO Pierrette
MOITESSIER Alain
MOLLARD Jean Claude
MOUNIER Eric
VILLA Michel

Bilan des Commissions

M. le Président remercie les membres du Comité pour la présentation de ces bilans très complets qui sont le prolongement de tout le travail effectué au cours de l'année.

Les divers comptes rendus d'activité évoqués ne suscitent aucune observation de la part des présidents de club ou de leurs représentants.

L'ensemble des compte rendus d'activité est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel est présenté par M. le Trésorier Général qui l'a établi en concertation avec les membres de la Commission Finances, en prenant en compte les remarques formulées, ainsi que les différents paramètres (effectifs, subventions, habillement, embauche d'un(e) salarié(e), provisions).

Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée.

Le budget prévisionnel 2019/2020 est adopté à l'unanimité.

Les Délégués du Comité Régional AURA

M. le Président du Comité de l'Isère remercie Messieurs Jean-Pierre CARTIER Vice-président de Rhône-Alpes et Pascal CHIRAND Vice-président administratif de la région AURA, de nous honorer de leur présence.

-Jean-Pierre CARTIER, figure emblématique du Comité de l'Isère souligne l'excellente tenue de ce congrès qu'il juge constructif avec des débats intéressants.

. Concernant la Région AURA, il dresse un bilan positif en matière d'effectifs avec une hausse sensible de 3,5 à 4% en moyenne depuis 3 ans, néanmoins il note un certain ralentissement cette année avec une hausse qui n'est que de 1,32 %. L'effectif total est de 43833 dont 15752 pour l'Auvergne et 28081 pour Rhône-Alpes.

La mauvaise nouvelle, c'est la chute des effectifs jeunes (-6,99 %) essentiellement concentrée sur la catégorie garçons qui enregistre une perte de 9,82 %.

Les seniors sont stables, tandis que les vétérans enregistrent une forte augmentation (+ 4,63 %).

Il précise que la population Féminine est tendance avec une progression remarquable chez les jeunes filles (+ 6,92 %), les seniors (+ 0,48 %) et chez les vétérans (+ 7,79 %).

La progression des effectifs jeunes qu'on a connue en 2017 et 2018 marque un coup d'arrêt avec une perte de 221 licenciés sur un total de 2940. Tous les Comités sont impactés à la même hauteur sauf le CD 73 qui est positif avec un gain de 6 jeunes sur un total de 77.

-Pascal CHIRAND qui est également Président du Comité de la Drôme, fait état de son origine Dauphinoise puisqu'il est originaire de la Vallée de la Romanche, prend ensuite la parole.

Après avoir adressé ses félicitations pour les prestations remarquables des différents intervenants de ce Congrès, il aborde le calendrier 2020.

1°) Les Championnats du Territoire Rhône-Alpes se dérouleront en 3 phases =

- . 1^{ère} phase au week end de l'Ascension (21-24 Mai) au Pouzin (07)
- . 2^{ème} phase ‘ ‘ ‘ de Pentecôte (26 au 30 Mai) à Livron (26)
- . 3^{ème} phase Les 6 et 7 Juin à St Geoire en Valdaine (38) avec le triplé provençal

2°) Les Nationaux et Régionaux = Tenue homogène haut dès la 1^{ère} partie – Bas libre (jean autorisé)

En 2020 les Nationaux de Romans, Rive de Gier, Seyssins (vétérans), et Grenoble arrêtent, par contre un nouveau National à l'Alpe d'Huez qui reprend du service.

3°) Le Tir de Précision = 2 qualifiés par catégorie et par Comité pour disputer la compétition Rhône-Alpes. Ensuite seront qualifiés pour le France de Valence : 2 SH -2 SF – 1 JM – 1 JF.

4°) Les C.R.C. =

. Les Championnats régionaux des clubs continuent leur progression qui se traduit par une augmentation de 219 équipes pour 1717 clubs, soit un gain appréciable de 133 clubs.

. Le jeu provençal est stable avec une participation de 126 équipes pour 152 clubs.

3 Comités n'ont pas encore organisé un CDC provençal (01 – 15 – 43).

.Catégorie Jeunes : participation en légère hausse : 156 équipes pour 152 clubs soit une augmentation de 10 équipes et 26 clubs.

5°) Les nouveautés en 2020 =

CRC Open passe de 24 à 36 équipes avec la création de deux divisions.

CRC Vétérans devient un vrai CRC avec 12 équipes réparties en deux poules et montées / descentes en fin de saison.

6°) Les Championnats régionaux en 2021 =

Pour ces Championnats, les Territoires Rhône-Alpes et Auvergne seront regroupés d'où une grande inquiétude et beaucoup de frais lorsqu'il faudra se rendre à Aurillac (5h30 de route en voiture) avec un retour des joueurs le lendemain à 1h ou 2h du matin.

Informations diverses

Représentation au Congrès du Comité Régional AURA du 7/12/2019 à Villefontaine =

Ms ORTHALA Alain – FEVRIER Patrick - CAJON Guy.

Représentation au Congrès National des 10 et 11/01/2020 au TOUQUET =

Ms ORTHALA Alain – CAJON Guy – SALTRE Armand – Mme TRIVES Nicole.

Questions diverses

Aucune question n'a été transmise au Président du Comité dans les délais réglementaires.

CLOTURE du 64^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL

M. le Président renouvelle ses remerciements à M. le Président du Secteur 4, ainsi qu'au club de Vizille pour cette belle organisation et l'accueil qui nous a été réservé.

Il salue les bonnes relations qui ont prévalu avec les élus locaux tout au long de cette journée et notamment M. le Conseiller Départemental ainsi que M. le Maire de Vizille qui a mis à notre disposition cette magnifique salle des fêtes de la Locomotive qui dispose de structures modernes et adaptées, ce qui a considérablement facilité le bon déroulement de ce congrès.

Il remercie également les Congressistes qui ont suivi avec beaucoup d'intérêt les diverses interventions et rapports présentés, et les assure de son parfait soutien.

Rendez-vous est donné au boulodrome de Pont de Claix le 19/01/2020, pour disputer le Challenge de l'Amitié, avec encore des moments de bonheur à partager.

Restons solidaires et à l'écoute les uns des autres et rendez-vous pour le 65^{ème} Congrès départemental **électif**, qui tiendra ses assises le Samedi 21 Novembre 2020 dans le Secteur 5.

Le Président

Alain ORTHALA



Le Secrétaire Général :

Armand SALTRE





F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

Exercice 2019 - 2020

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES		Montant prévu	PRODUITS		Montant prévu
DIVERS			LICENCIES		
605200	Fournitures FFPJP	1 000,00	707200	Licences	133 000,00
668000	Frais financiers / Progéliance	250,00	707100	Affiliations	5 000,00
LICENCIES			707120	Revue Planète Boules	2 400,00
604000	Calendriers	3 500,00	707300	Mutations	7 000,00
604100	Revue Planète Boules	2 900,00	708000	Championnats	32 000,00
606500	Championnats	52 000,00	708300	Ventes fournitures	500,00
606540	Coupe de FRANCE	600,00	SUBVENTIONS		
606600	Championnat Clubs	9 000,00	707400	Publicités, partenaires	2 500,00
606592	Organisation Manifestations	3 000,00	740000	Subventions	4 000,00
607000	Affiliations	1 100,00	<i>Conseil départemental Fonct 3500€</i>		
607100	Licences + mutations	70 000,00	<i>Comité régional AURA 500€</i>		
606810	Achat coupes	3 500,00	DIVERS		
607300	Achat de récompenses	3 500,00	760000	Produits financiers	245,00
624100	Véhicule CD38	2 000,00	786200	Reprise Prov Org Manifestation	3 000,00
667000	Emploi administraif	12 000,00	786300	Reprise Prov Véhicule CD38	2 000,00
FONCTIONNEMENT COMITE			786500	Reprise prov Emploi	3 000,00
605000	Achat matériel, équipement	500,00	786600	Reprise Prov Tenues arbitres	2 000,00
605050	Equipement Informatique	1 000,00			
605100	Habillement Comité	500,00			
605105	Habillement Arbitres	2 000,00			
605150	Equipement siège	500,00			
606200	Fonctionnement Siège	3 000,00			
606210	Location salle CDOS	300,00			
606300	Achat petit matériel	500,00			
618500	Fonction. Commissions	14 500,00			
625100	Congrès et missions	3 500,00			
GESTION ADMINISTRATIVE					
606400	Fournitures administratives	2 000,00			
606410	Imprimerie	1 500,00			
609000	Adhésions CDOS	75,00			
626100	Frais de timbres	1 000,00			
626200	Frais de téléphone, Internet	600,00			
626250	Site Internet	120,00			
626300	Assurances	700,00			
Total des charges		196 645,00	Total des produits		196 645,00

RESTAURANT PIZZERIA



Sur place ou à emporter
Carte / Menus / Plat du jour /
Formules

RETROUVEZ-NOUS

St Marcellin ☎ **04 76 38 61 29**

3 place Château Bayard 38160 St Marcellin

Mèl legrillon2@free.fr

Site www.restaurant-pizzeria-st-marcellin.fr

St Etienne de St Geoirs ☎ **04 76 31 38 61**

Route de l'Aéroport 38590 St Etienne de St Geoirs

Mèl legrillon38@orange.fr

St Jean de Moirans ☎ **04 76 32 46 80**

15 route nationale 85 38430 St Jean de Moirans

Mèl legrillon.kmr@gmail.com

NET / ALPINA

Pour votre propre environnement

☎ 06 09 05 62 62 - Fax. 04 76 84 03 09 • 38000 GRENOBLE

*Accompagne le Comité de
l'Isère Pétanque*